

Bimestriel n° 63 - 1 €
Mars-avril 2008

le monde des Artisans

CHOISISSEZ
L'ARTISANAT
pour entreprendre



**Vous avez le Bac
ou équivalent**



Apprenez à piloter un projet d'entreprise artisanale
avec le certificat **ENTREPRENEUR - MÉTIERS DE L'ARTISANAT**

CERTIFICAT ENTREPRENEUR P. 9



**SAVEUR ET SANTÉ: « LE BONHEUR
EST DANS LE POT » P. 13**

FORUM

**TRANSMISSION
ET REPRISE
D'ENTREPRISES**

**PREMIÈRE ÉDITION, VENDREDI
30 MAI 2008, À MURET P. 37**

Édition de **Haute-Garonne**



**Recrutement
d'un apprenti:
simplifiez vos
démarches
grâce à nos
conseillers !**

DOSSIER P. 11

**CONJOINTS DE CHEF
D'ENTREPRISE: OPTEZ
POUR UN STATUT!
P. 42**

N'attendez plus !
Venez l'essayer et le découvrir
à la SIAL PEUGEOT TOULOUSE



2,5m³

3,86m

PAS LE TEMPS DE PASSER A LA SIAL !
APPELEZ NOUS !
NOUS VOUS PRESENTONS **BIPPER**
OU VOUS LE SOUHAITEZ*

LE PREMIER FOURGON
CONÇU POUR LA VILLE.

Venez le découvrir dans votre concession SIAL PEUGEOT TOULOUSE.

Bipper



*dans un rayon de 30 kms autour de votre point de vente SIAL PEUGEOT TOULOUSE
PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL

SIAL TOULOUSE

Vous êtes entre de bonnes mains

ETATS-UNIS
105, avenue des Etats-Unis
STATION LA VACHE (LIGNE B)

MONTAUDRAN
28, avenue Didier Daurat
STATION ESQUIROL (LIGNE A)
ET BUS 78 - 79

ROCADE OUEST
117, rue Nicolas-Louis Vauquelin
STATION MIRAIL UNIVERSITE (LIGNE A)

05 47 48 49 07

NOUVEAU NUMERO UNIQUE

www.toulouse.peugeot.fr



www.toyota-entreprise.fr

TOYOTA Entreprise

Laville

**2 rue Maurice Caunes
31200 Toulouse
Tel: 05 61 61 83 07
Contact: Thibaut Piquemal Baron**



Toyota Yaris 2 places

Habileté : Longueur utile : 121 cm. Largeur utile : 100 cm.

Hauteur utile (avec cache-bagages) : 46,5 cm.

Les véhicules d'entreprise 2 places sont également disponibles

sur les modèles Aygo, Corolla Verso, Avenis Break, Rav 4, Prius et Auris.

223 € HT / mois*

*Exemple de financement pour une Yaris 90D4D 3 portes en kit société neuve (peinture métallisée non incluse) au prix remisé de 10756,69 € TTC, en location avec option d'achat, basé sur un apport de 222,74 € HT (soit 266,70 € TTC) placé en 1er loyer, suivi de 59 loyers de 222,74 € HT (hors assurances facultatives), option d'achat finale de 107,57 € TTC en kilométrage illimité. Coût total en cas d'acquisition au terme du contrat: 13422,11 € TTC. Offre valable chez Toyota Laville pour toute commande passée entre le 17/03/2008 et le 14/06/2008. Offre portant sur le tarif en vigueur au jour de la souscription du contrat. Consommation l/100km (Normes CE) Yaris 90 D4D: cycle mixte de 4,5. Emissions de CO₂ (Normes CE) : cycle mixte: 119 g/km.



NISSAN TOULOUSE / REAGROUP REAGROUP N°1 DE LA DISTRIBUTION NISSAN EN EUROPE

NORD :

**187, av. des Etats-Unis - TOULOUSE
Tél : 05 34 42 26 26**

SUD :

**6, av. du 8 Mai 1945 - RAMONVILLE
Tél : 05 62 19 23 19**



SHIFT_capabilities

www.nissan-xtrail.fr

ACCROITRE les capacités. ⁽¹⁾Extrêmement doué. ⁽²⁾Disponible sur finitions SE et LE. Modèle présenté : nouveau X-TRAIL LE 2.0 dCi 150 ch avec options phares Xénon, Rails de toit avec projecteurs et peinture métallisée. Consommations mixtes (l/100 km) selon modèles : 7,1 à 9,6. Emissions CO₂ (g/km) : 190 à 230. Circulation sur voies autorisées.

Prise de vue réalisée sur chemin ouvert à la circulation automobile.



VENTE & LOCATION DE BUNGALOWS

- Sanitaires
- Stockage outils
- Tous types, tous prix....
- Sanitaires
- Stockage outils
- Tous types, tous prix....

- Module adossable & empilable
- Module simple ou isolé, chauffé et climatisé
- A la location et à la vente
- Livré et installé

- Démontable
- Récupération à 100%
- Simplification des formalités de projet et de permis de construire



VOTRE BATIMENT EN 24 HEURES



- Superficie de 17 à 525 m²
- Isolé ou non
- Logement
- Atelier
- Entrepôt
- Exposition

Notre métier
Ecouter - étudier - apporter des solutions
Nos compétences
La conception, la réactivité et notre proximité
Votre contact
(pour votre service 06 74 08 03 74
Patrick Mazière)





édito

Pierre Pérez, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne

L'artisanat se mobilise

Quelques turbulences dans le paysage... avec le rapport ATTALI qui a fait « quelques vagues » et suscité bien des réactions dans notre secteur.

Je ne reviendrai pas sur les propos, que j'ai tenus à cette occasion (cf. page 6) et qui ont été largement repris par la presse. En revanche, et cela est un peu nouveau, j'ai senti l'artisanat se mobiliser. Je l'ai trouvé réfléchi, mature, réactif, prêt à se battre et à prendre en main la défense de ses intérêts, toutes activités confondues.

Sans excès, sûr de son bon droit, il s'est exprimé.

Il s'est exprimé, parce que tout d'un coup, on bafouait son identité et que, au nom de je ne sais quelle lubie, « on » allait autoriser n'importe qui à s'installer au mépris de toute qualification préalable.

Même si le calme est revenu, nous devons rester attentifs et profiter de cette période un peu agitée pour avancer.

Profitons de toute cette agitation pour apporter des vraies réponses à de vrais problèmes et aider tous ceux qui le souhaitent à devenir... des chefs d'entreprises performants.

événement en

Chef d'entreprise un métier !

Au moment où l'accès à nos métiers pourrait être « libéralisé », c'est-à-dire « dispensé » de toute qualification préalable, je me demande si les promoteurs de ce genre d'idée ne sont pas « tombés sur la tête ».

J'observe, pour ma part, que le consommateur, est de plus en plus exigeant par rapport au produit ou au service que nous lui proposons.

Je remarque, que le donneur d'ordre nous oblige à rentrer dans des processus de qualité pour avoir le droit de travailler avec lui.

Bref, nous sommes contraints, à accepter un nouvel environnement. Mais après tout, c'est nor-

mal, que chacun cherche à obtenir le meilleur service et le meilleur produit et surtout les garanties qui vont avec.

Pendant longtemps, le seul fait d'afficher notre qualité d'artisan suffisait à inspirer confiance. Je veux espérer que c'est encore majoritairement le cas.

Néanmoins, notre savoir-faire n'est peut-être plus suffisant pour diriger durablement une entreprise. Les complexités administratives n'ont pas diminué, les évolutions économiques sont devenues moins prévisibles, la concurrence s'est exacerbée nous obligeant à investir le champ de la communication, et la gestion des tâches et

SOMMAIRE

Haute-Garonne Actualités

6 Rapport Attali :
une imposture !

7 Bureau décentralisé
de la CMA à Martres
Tolosane

Haute-Garonne Formation

8 Se former pour évoluer
dans son entreprise

Haute-Garonne Dossier

10 Maître d'apprentis-

sage : un métier qu'il faut apprendre

11 Recrutement
d'un apprenti : simplifiez
vos démarches

Haute-Garonne Entreprises

12 Parfum de Mexique
à Lalande

13 « Le Bonheur est
dans le pot » : saveur et
santé dans l'assiette

15 Environnement
Bordes SARL



7 Un engagement pour la promotion de l'artisanat d'art et le développement local

Bien gérer votre entreprise

18 Paysage : l'art
de cultiver les jardins

20 Traiter les clients
mécontents

24 Tremplins MMA

Haute-Garonne

ise...



Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Haute-Garonne

du personnel requiert désormais beaucoup d'attention.

Certes, nous avons su évoluer et adapter la gestion de nos entreprises à l'évolution de notre environnement.

Néanmoins, si nous avons pu bénéficier d'une formation au métier de chef d'entreprise, cela nous aurait bien aidé et évité de faire quelques erreurs...

Aujourd'hui, je pense aux jeunes que nous avons formés. Certains viendront, demain, créer ou reprendre une entreprise. D'autres, issus de parcours différents, aimeraient en faire autant. Il y a également « les aventuriers », qui à un moment de leur vie et pour

des raisons diverses souhaiteraient se lancer dans l'aventure. Enfin, il y a tous ceux, que nous voudrions attirer vers nos métiers, mais qui n'y viennent pas naturellement préférant le mythe du grand groupe ou de la multinationale.

Comment faire, comment s'y prendre pour qu'ils aient les meilleures chances de réussite?

Car chef d'entreprise, c'est un métier! On gère, on dirige, on communique, on commercialise, on négocie, etc.

Bref, il ne suffit pas d'avoir du talent et de la volonté. Il y a des techniques et des savoir-faire incontournables à acquérir.

C'est pourquoi, j'ai deman-

dé à ce que la Chambre de métiers et de l'artisanat mette en place avec l'aide du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) un « certificat d'entrepreneuriat », diplôme qui constituerait la première marche vers une licence professionnelle spécialisée en gestion de la petite entreprise.

En fait, il s'agit tout simplement d'offrir à chacun, au

travers de parcours individualisés dans lesquels les acquis de l'expérience seront pris en compte, d'acquérir une vraie qualification, reconnue officiellement, au métier de chef d'entreprise.

Je vous invite donc à faire connaissance avec ce dispositif qui vous est présenté en détail en page 9.

PIERRE PÉREZ



14 Entreprises : une caméra infrarouge pour faire la chasse aux gaspils



36 Carrefours pour l'emploi : 14 000 visiteurs sur 2 jours à Toulouse



41 « Matière et fusion » : entre tradition et matières nouvelles



45 RJE : les Rencontres Jeunesse Éducation Entreprise Emploi 2008

de l'artisanat : exposez aux Artisanales de Chartres
25 DOSSIER : faites parler votre bilan
31 DOSSIER : boulangerie

Haute-Garonne Politique territoriale
34 Stationnement préférentiel pour les professionnels de l'urgence
35 Toulouse : priorité

aux piétons rue Alsace Lorraine

Haute-Garonne Métiers d'art
40 Prix SEMA : valorisez votre savoir-faire

Haute-Garonne Initiatives
43 ACTIF31 participe au congrès national
44 J-C. Vitrac, artisan et sapeur-pompier volontaire

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 15 et 34 à 48 pour les abonnés de Haute-Garonne

LE MONDE DES ARTISANS - Édition du Haute-Garonne n° 63 - Mars-avril 2008 ■■■ Directeur de la publication : François Bussac ■■■
■ Prsident du comit de rdaction des pages locales : Yves Yvinec ■■■
■ RDACTION : dimtiers - 01 42 74 28 78 - Directrice de la rdaction : Charlotte de Saintignon - Ont collabor  ce numro : Sophie Hoguin, Stphanie Seysen, Catherine Milou. Avec le concours rdactionnel de la Chambre de mtiers et de l'artisanat de Haute-Garonne ■■■
■ PUBLICIT - DIMTIERS - 84, bd de Sbastopol - 75003 Paris - DITION NATIONALE : Mathieu Tournier - Tl. 01 42 74 28 73, fax 01 42 74 28 35, e-mail m.tournier@editions-mirabelle.com - DITIONS DPARTEMENTALES : Thierry Jonqures, Tl. 06 22 69 30 22, fax 05 61 59 40 07, e-mail thierry.jonqures@wanadoo.fr ■■■
■ CONCEPTION DITORIALE ET GRAPHIQUE, FABRICATION : Pixel image, 03 87 69 18 04 ■■■
■ DITEUR : dimtiers, 84 boulevard Sbastopol, 75003 Paris, Tl. 01 42 74 28 78, fax 01 42 74 28 35, info@edimtiers.com ■■■
■ N commission paritaire : 0311 T 86957 - Dpt lgal : mars 2008 - Imprimerie : Socos'print (88).

EN BREF

Nouvelle nomenclature d'activités françaises (NAF)

Code APE

Depuis le 1^{er} janvier 2008 une nouvelle nomenclature d'activités françaises est entrée en vigueur.

Les deux principaux objectifs de ce changement sont de moderniser les nomenclatures d'activités et de produits et de rapprocher les grands systèmes de classification utilisés dans le monde.

Si vous avez des salariés, l'INSEE vous a adressé vos nouveaux codes.

Sans salarié, vous devez consulter le site Internet : www.sirene.tm.fr.

Vous avez reçu par courrier votre carte d'immatriculation 2008 et vous avez peut-être constaté que le libellé de votre activité a changé.

Normalement le code APE ne doit servir qu'à des fins purement statistiques mais dans la pratique il est constamment demandé et utilisé (factures, bulletins de salaires...). Vous devez donc vérifier que votre nouveau code correspond à l'activité que vous exercez actuellement. Pour toute interrogation ou questionnement sur ces nouveaux libellés, contacter le répertoire des métiers.

CONTACTS RÉPERTOIRE DES MÉTIERS :

Laurence Rodriguez
Tél. : 05 61 10 47 24
Mail : lrodriguez@cm-toulouse.fr

Véronique Crouzet
Tél. : 05 61 10 47 27
Mail : vcrouzet@cm-toulouse.fr

Partenariat Artisanat/Université

Depuis plusieurs mois déjà, la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne travaille en partenariat avec l'université Paul Sabatier, avec pour objectif principal de faire connaître aux étudiants l'intérêt professionnel que peut présenter une entreprise artisanale. Des diplômés de l'IUT Technique de commercialisation sont prêts



à jouer le jeu et souhaiteraient avoir une expérience dans notre secteur. Si vous cherchez des

étudiants pour des opérations commerciales ou de communication sur les mois de juillet ou août 2008, contactez-nous, nous vous mettrons en relation avec ces jeunes.

CONTACT CMA : Florence ROTH
Tél. : 05 61 10 47 19
Mail : froth@cm-toulouse.fr

Rapport Attali « Une imposture et une supercherie »

Réactions de Pierre Pérez, Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat.

« **S**ous couvert de proposer une analyse « complète et exhaustive » de la société française, le rapport Attali n'est qu'un inventaire à la Prévert d'idées faussement libérales qui ne satisfont que l'ego de leur auteur. Comment peut-on parler de l'amélioration de la compétitivité des entreprises avec aussi peu de cohérence et un tel man-

que de pragmatisme ? »

« Comment peut-on imaginer que nous allons colmater notre dette publique ou le trou du commerce extérieur en mettant en péril, par une déréglementation sauvage, l'avenir des petites entreprises. Oui, c'est une imposture, plus encore, une supercherie. »

« Je considère, pour ma part, que la qualification dans un métier est un facteur déterminant et ressenti comme tel par les consommateurs qui, aujourd'hui, ont besoin au

quotidien d'être rassurés. »

« Enfin, comment peut-on imaginer que l'on puisse revoir la question du pouvoir d'achat par une augmentation des grandes surfaces ? »

« Pour moi, toutes ces propositions sont proprement scandaleuses, au moment où les élus, toutes tendances confondues, s'efforcent de mettre en place des politiques susceptibles de créer de la dynamique de l'emploi et du lien social. »

Extrait du communiqué de presse de la CMA du 23/01/2008.

Carte annuelle 2008 Avez-vous reçu votre nouvelle carte d'immatriculation ?

Si vous n'avez pas été destinataire de votre nouvelle carte, c'est que l'adresse de votre entreprise, au répertoire des métiers, n'a pas été modifiée.

Vous devez signaler obligatoirement dans le mois qui suit toutes les modifications qui concernent votre entreprise : adresse, nom commercial, enseigne, suppression ou adjonction d'activités...



Adressez-vous sans tarder au Centre de formalités des entreprises qui prendra en charge votre déclaration et la transmettra à tous les organismes

concernés (registre du commerce, INSEE, impôts, RSI, Urssaf et DTT si vous avez des salariés).

À votre convenance les déclarations se feront sur place ou par courrier sans perte de temps.

CONTACT : Guichet du CFE/RM :
05 61 10 47 71
Mail : cfe@cm-toulouse.fr

-Garonne

Bureau décentralisé de la CMA dans la cité faïencière de Martres Tolosane

Un engagement pour la promotion de l'artisanat d'art et le développement local

Sur l'invitation de Brigitte Redinger, maire de Martres Tolosane de 2001 à mars 2008, le président Pierre Pérez a souhaité décentraliser un bureau de la CMA à Martes Tolosane.

À cette occasion, un programme de visite avait été établi :

► En premier lieu, mademoiselle Vital et son père ont accueilli la délégation de la CMA dans leurs locaux modernes et fonctionnels de la biscuiterie VITAL AINE, affaire familiale martraise qui a su se développer tout en gardant un véritable savoir-faire artisanal qui aujourd'hui en fait leur réputation. Le président Pérez a salué le dynamisme de cette entreprise qui gagne sur les marchés de la grande distribution.

► Ensuite, l'ensemble des membres du bureau ont découvert la richesse d'Angonia, office de tourisme et centre d'interprétation du patrimoine martrais. L'histoire de Martres et de ses artisans faïenciers y est présentée dans une brillante scénographie qui met en valeur le

savoir-faire existant sur la ville de Martres Tolosane, ville la-bellisée métiers d'art.

À l'issue de la réunion du bureau qui s'est tenue dans les locaux de la mairie, une réception a été offerte par les élus de Martres Tolosane, aux membres du bureau de la Chambre de métiers et de l'artisanat, à l'ensemble des faïenciers et à l'artiste Jean-Louis Toutain qui avait honoré cette soirée.

Pour conclure, les artisans faïenciers par la voix de leur présidente Colette Berdot ont présenté à Pierre Pérez et à l'ensemble du bureau, leur projet de développement pour l'année 2008.

Un bureau décentralisé qui confirme la volonté de proximité de la Chambre de métiers et de l'artisanat au plus près des artisans du département.



Brigitte Redinger, Pierre Pérez, entourés des artisans faïenciers de Martres Tolosane et de Jean-Louis Toutain, célèbre sculpteur.

CONTACT CMA Antenne de Saint-Gaudens : Jean-François Agnès.
Tél. : 05 61 89 17 57
Mail : jfagnes@cm-toulouse.fr

À noter dans votre agenda... Amicale des anciens membres élus de la CMA de la Haute-Garonne

La 3^e rencontre de l'association de l'Amicale de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne aura lieu le vendredi 26 septembre 2008 à 13 h 00. Les anciens élus accompagnés de leur conjoint sont cordialement invités à ce repas organisé à la CMA.

Le président de l'Amicale, Jean Delmas

Pour vous inscrire au repas n'hésitez pas à **CONTACTER** Colette Mazure au 05 61 10 47 36 ou par mail cmazure@cm-toulouse.fr



CONTACTS

Les services de la CMA

18 bis boulevard Lascrosses
BP 91030
31010 Toulouse Cedex 6
www.cm-toulouse.fr

Standard

Tél. : 05 61 10 47 47
Fax : 05 61 10 47 48
contact@cm-toulouse.fr

Point Accueil Entreprise (PAE)

Tél. : 05 61 10 47 94
Fax : 05 61 10 47 83

Centre de Formalités des Entreprises (CFE)

cfe@cm-toulouse.fr
Tél. : 05 61 10 47 71
Fax : 05 61 10 47 83

Pôle Économique

Véronique Branover
vbranover@cm-toulouse.fr
Tél. : 05 61 10 47 15

Nathalie Watek
nwatek@cm-toulouse.fr
Tél. : 05 61 10 47 14

Fax : 05 61 10 47 87

Service formation et orientation professionnelle

■ Centre d'Aide à la Décision (CAD)

Catherine Touzet
ctouzet@cm-toulouse.fr
Tél. : 05 61 10 47 64
Fax : 05 61 10 47 84

■ Apprentissage

Aurore Améaume Rumeau
aameaume@cm-toulouse.fr
Tél. : 05 61 10 47 69
Fax : 05 61 10 47 84

Espace formation continue

3 rue de Toul
31000 Toulouse
formation@cm-toulouse.fr
Tél. : 05 61 10 47 40
Fax : 05 62 27 07 54

Antenne de Saint-Gaudens

4 rue de l'Indépendance
31800 Saint-Gaudens
stgaudens@cm-toulouse.fr
Tél. : 05 61 89 17 57
Fax : 05 61 89 37 04

Centre de Formation d'Apprentis (CFA)

Chemin de la Pyramide BP 25
31601 Muret Cedex 1
cfa@cm-toulouse.fr
Tél. : 05 62 11 60 60
Fax : 05 61 51 69 59

La formation continue à la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne

Se former pour évoluer dans son entreprise !

Le service formation de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne permet à tous les chefs d'entreprise, jeunes créateurs ou confirmés, de se former tout au long de leur activité.

La formation est un droit pour le chef d'entreprise, il doit pouvoir en profiter !

Pour pouvoir, davantage dialoguer avec son comptable, avoir un avis extérieur sur le fonctionnement de son entreprise, s'informer avec les nouvelles technologies, chercher des informations sur son marché ou à attirer une nouvelle clientèle...

Le chef d'entreprise ou son conjoint (collaborateur ou associé) peut profiter des formations !

La CMA propose plus de 40 stages, de la gestion à la comptabilité, en passant par le point noir de l'artisan, le développement commercial, tant redouté parfois !

Les nouveaux stages mis en place cette année

■ « Mieux réussir sa prospection commerciale »

Pour les jeunes créateurs ou les chefs d'entreprise cherchant à dynamiser leur relation avec la clientèle, davantage la fidéliser !

■ « La gestion des conflits »

Après un stage de management pour gérer une équipe

et apprendre à déléguer, la gestion des conflits peut être un outil indispensable parfois pour le chef d'entreprise.

■ « Mieux comprendre la paie »

Avec la nouvelle loi TEPA, comprendre la législation en vigueur et analyser une fiche de paie !

■ « Stage spécial conjoint »

Pour les conjoints des chefs d'entreprise ayant déjà un statut dans l'entreprise, ou ceux qui ne l'ont pas encore choisi ! Un stage de 2 jours pour comprendre les incidences du statut sur l'entreprise et sur la situation patrimoniale du couple ! Car la vie d'une entreprise peut être aussi une histoire de famille...

Pour vous inscrire à l'une de nos formations, rien de plus simple ! Vous nous contactez par téléphone, par fax ou par mail, vous choisissez un thème et une date et nous prenons en charge votre dossier.

Il vous suffit de nous régler le coût du stage (16 € la journée pour vous ou votre conjoint, ou 70 € la journée pour votre salarié).

En plus, sachez que vous avez droit à un crédit d'impôt pour 40 heures de formation effectuées dans l'année !

Le crédit d'impôt est plafonné à 330 € par an.

Si vous hésitez sur une date, demandez-nous l'ensemble des dates pour organiser votre agenda et optimiser votre temps de travail !

POUR TOUT RENSEIGNEMENT sur les stages, les dates et les inscriptions :

• Service formation continue de la Chambre de métiers et de l'artisanat, 18 bis bd Lascrosses, à Toulouse

■ Frédérique Ciécka
05 61 10 47 28

■ Marie-Laure Lacassagne
05 61 10 47 91

• Espace Formation
3 rue de Toul à Toulouse

■ Rose-Marie Ottavi
05 61 10 47 40

formation@cm-toulouse



TOUTES NOS FORMATIONS sont présentées sur le site Internet de la CMA31 : www.cm-toulouse.fr

Certificat entrepreneur

Repenser ensemble le métier de chef d'entreprise, alliant savoir-faire, management d'une équipe et développement de l'activité

Aujourd'hui, dans un environnement économique de plus en plus exigeant, préparer la relève de l'artisanat, nécessite de la part des entreprises un regard différent sur les ressources humaines.

De l'évolution du contexte...

Pendant de très nombreuses années, l'apprentissage fut le vivier de la formation initiale des ouvriers qualifiés, cheville indispensable de toute structure de production. Cette formation de base, suivie par quelques années de salariat, permettait ensuite aux jeunes actifs motivés, allant de l'avant et sans cesse novateurs de s'installer à leur compte. Ils développaient à leur tour leur entreprise en apprenant la plupart du temps « sur le tas » les autres compétences du métier de chef d'entreprise. Le monde économique évolue tous les jours à vitesse grand V et l'artisanat aussi. Il devient très difficile pour un nouveau chef d'entreprise même s'il est bon technicien d'acquérir par l'expérience les règles de conduite d'une entreprise.

À l'évolution du métier de chef d'entreprise

Les entrepreneurs d'aujourd'hui doivent dès leur formation initiale être rompus aux techniques de management moderne en particulier celles liées au développement de l'entreprise. Consciente que le devenir de l'artisanat passe par une diversification de ses forces vives, la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne s'est donnée pour objectif de conforter l'élan d'un nombre de plus en plus important de jeunes engagés sur des études universitaires non abouties et qui, entre 20 et 25 ans, se réorientent vers nos métiers.

Des initiatives s'imposent

Comment capitaliser rapidement les études antérieures pour que l'entreprise puisse rapidement y trouver son compte ?

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas À CONTACTER Catherine Gavet, direction formation emploi au 05 61 10 47 29 ou nous envoyer un e-mail : cgavet@cm-toulouse.fr

1- En développant, dès le départ, une formation à la conduite de projet basée sur l'accompagnement au développement de l'entreprise
2- En complétant cette formation par l'acquisition des gestes professionnels élémentaires, indispensables pour appréhender la réalité du métier.

Ce cursus, basé sur l'alternance entre le centre de formation et l'entreprise a pour vocation d'inciter ces jeunes à poursuivre des études supérieures tout en acquérant les clés opération-

nelles pour mener à bien le développement de projets. L'entreprise bénéficie quant à elle d'un appui méthodologique pour valoriser ses atouts et assurer sa pérennité en sachant que le salarié est en même temps formé aux techniques de base du métier. Proposés à des jeunes sous cursus de formation initiale, les modules liés à la conduite de projet seront aussi accessibles par la voie de la formation continue à de nouveaux chefs d'entreprise (titulaires d'un niveau IV de qualification) ou à des salariés qui auraient pour volonté d'évoluer dans leur poste de travail.

Comment ça marche ?

Le certificat professionnel Entrepreneur s'intègre dans un dispositif de formation d'une durée maximale d'un an dont la pédagogie est centrée sur l'action. Durant cette période, l'entrepreneur sera immergé dans une situation professionnelle et suivra simultanément le parcours formation du Certificat Entrepreneur. Ce certificat professionnel, d'un volume horaire de 308 heures, a été homologué par la commission des études du Conservatoire national des arts et métiers. Il présente deux facettes distinctes et complémentaires :

- Une partie pour aborder toutes les phases du montage d'un projet de sa conception à sa réalisation. Comment gérer son action et les compétences nécessaires à sa conduite (208 heures).

- Une partie qui correspond à l'acquisition des connaissances qui font l'environnement social, juridique et économique de l'entreprise avec la possibilité pour l'entrepreneur de se construire un parcours modulaire personnalisé (100 heures).

À qui s'adresse ce parcours ?

- Aux jeunes en apprentissage ayant le bac ou un diplôme équivalent.
- Aux bacheliers ou étudiants titulaires au minimum d'un diplôme de niveau 4.
- Aux apprentis titulaires d'un diplôme de niveau 4 et souhaitant poursuivre leur cursus par la voie de l'apprentissage.
- Aux demandeurs d'emploi ou salariés en situation de reconversion professionnelle titulaires au minimum d'un diplôme de niveau 4.
- Aux artisans, conjoints et plus largement collaborateurs salariés d'entreprises artisanales titulaires au minimum d'un diplôme de niveau 4 ou via une validation des acquis professionnels (VAE).

Le contenu de la formation

1° Le montage d'un projet :

L'essentiel de la formation est consacré au montage du projet. Cela vise à acquérir la méthodologie nécessaire à la mise en œuvre effective d'un projet de création, développement ou reprise d'entreprise.

- Comment construire et mener mon projet de créateur d'entreprise ?
- Mon projet de développeur d'activité ?
- Mon projet de repreneur d'entreprise ?

2° L'acquisition des connaissances :

L'acquisition des connaissances se fera au travers de modules au sein desquels seront traités un certain nombre de problématiques. Ces modules, offrent des réponses aux principales questions liées à la réalisation des projets. Ils ont été conçus pour apporter, dans un minimum de temps, des réponses pragmatiques, utiles et directement transférables : développer une stratégie commerciale d'entreprise, rentabiliser son activité et gérer une équipe. Chaque module d'une durée de 20 heures est composé de trois phases distinctes et complémentaires étalées sur 3 semaines.

Maître d'apprentissage

Un métier qu'il faut apprendre

Afin que l'artisanat se renouvelle, il ne suffit plus d'attirer les jeunes et les publics adultes en reconversion, de les former en leur permettant d'acquérir une expérience professionnelle, il faut en priorité les fidéliser au sein de nos entreprises.

Être maître d'apprentissage c'est :

S'engager aux côtés de l'apprenti

- ▶ Transmettre son savoir-faire dans les meilleures conditions possibles,
- ▶ Transmettre un savoir être pour devenir un compagnon à part entière dans l'entreprise.

Assumer une tâche exigeante mais passionnante

- ▶ Permettre à un jeune d'acquérir les compétences professionnelles indispensables pour sa réussite.
- ▶ Instaurer un climat de confiance où l'écoute, l'autonomie, la prise de parole du jeune sont récurrentes.

Quelles sont les raisons qui feront préférer à un jeune une entreprise artisanale plutôt qu'un grand groupe ou une PME ?

C'est à coup sûr l'accueil :

- ▶ Si le nouvel embauché se sent dès son arrivée intégré dans une équipe (a fortiori si cela coïncide avec le début de sa formation professionnelle).

Vous êtes intéressés, alors **INSCRIVEZ-VOUS** grâce au bulletin-réponse ci-dessous ou **CONTACTEZ-NOUS** :
Lidwine Laudebat
 Tél. : 05 61 10 47 65
 Mail : llaudebat@cm-toulouse.fr

La prise en charge de la formation est assurée par le Fonds d'Assurance Formation des Artisans à hauteur de 936 euros (coût restant à votre charge : 64 euros. Coût réel du stage : 1 000 euros). Vous n'avez aucune formalité à réaliser puisque nous demandons votre prise en charge.

- ▶ S'il se voit confié des tâches à travers lesquelles il se jugera rapidement comme participant à la production.
- ▶ Alors l'apprenti se sentira en confiance, valorisé et la relation de proximité dont il va bénéficier lui fera découvrir les avantages d'une entreprise de petite taille.

Pour répondre à cet objectif, une personne est indispensable : le tuteur ou maître d'apprentissage. Il est essentiel dans la réussite du parcours de l'apprenti.

Les qualités professionnelles du maître d'apprentissage, si elles sont essentielles, ne font pas tout. Un bon tuteur doit être avant tout pédagogue, l'aspect humain rentre pour beaucoup en ligne de compte.

Même si ces qualités peuvent s'acquérir au fil du temps, nous sommes aujourd'hui dans un environnement où l'urgence est reine.

Aussi la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne vous propose d'être opérationnel dès juillet 2008.

Intégrez dès le 19 mai notre nouvelle formation de tuteur

L'objectif :

vous aidez à remplir votre rôle.

Le programme :

1 : Cerner les 4 domaines d'activité du tuteur

- ▶ Accueillir et accompagner
 - ▶ Transmettre votre savoir-faire en organisant une progression pédagogique
 - ▶ Apprécier les progrès et évaluer les acquis
 - ▶ Participer à la concertation avec l'organisme de formation
- ##### 2 : Améliorer les compétences à développer

- ▶ Le tuteur accompagne : le relationnel
- ▶ Le tuteur forme : la pédagogie
- ▶ Le tuteur négocie, organise : le manager

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie participative
 Travaux en sous-groupes
 Création d'outils personnels

Organisation de la formation

Groupes de 8 à 10 personnes

Quatre journées de formation à concurrence d'une journée tous les 15 jours : début de la formation le 19 mai.

Option possible d'une demi-journée dans votre entreprise.

Coupon-réponse

Formation tuteur

Entreprise.....

Nom/prénom du dirigeant.....

Nom du stagiaire.....

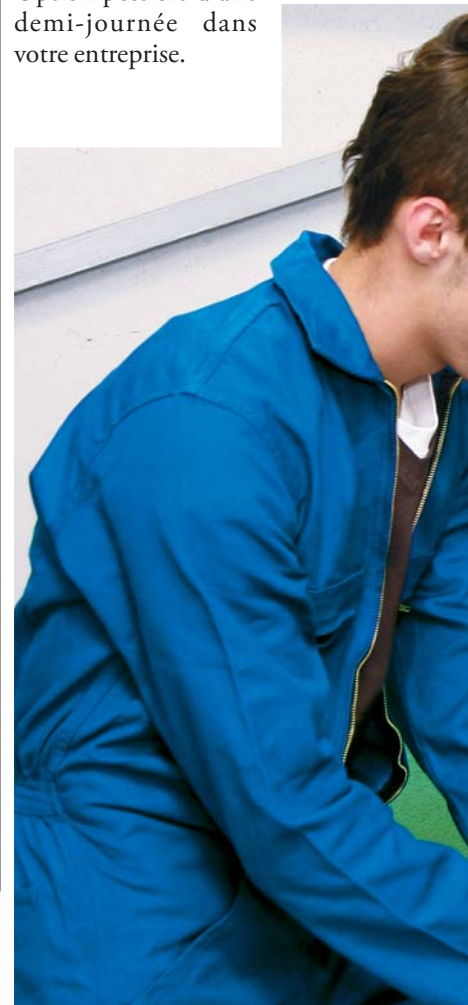
Adresse.....

Activité.....

Téléphone.....

E-mail.....

COUPON-RÉPONSE à retourner à la Chambre de métiers et de l'artisanat, 18 bis, boulevard Lascrosses - BP 91030 31010 Toulouse Cedex 6 ou par fax au 05 61 10 47 87



Recrutement d'un apprenti

Simplifiez vos démarches

et gagnez du temps grâce à nos conseillers

L'artisanat a besoin de sang neuf. La formation professionnelle et en particulier l'apprentissage, constituent un enjeu majeur pour nos métiers.

L'apprentissage assure le renouvellement des compétences, soutient l'emploi, favorise l'insertion, la promotion sociale et professionnelle des jeunes, mais aussi peut accompagner la reconversion et la qualification des adultes.

Malgré de nombreuses campagnes conduites au niveau national, l'artisanat peine à attirer les publics jeunes formés dans nos entreprises.

Ainsi, les missions menées par la Chambre de métiers et de l'artisanat, à travers son Centre d'Aide à la Décision sont primordiales dans un

VOUS RECHERCHEZ UN APPRENTI pour la rentrée prochaine ?

DEMANDEZ L'APPUI du CAD en déposant vos offres d'apprentissage auprès de nos conseillères par téléphone au 05 61 10 47 64 ou par mail : kguiraud@cm-toulouse.fr

contexte de renouvellement massif des actifs.

Le CAD, un dispositif au service du public

► Informe sur les métiers artisanaux, les différentes filières de formation pour y accéder, la formation par apprentissage mais aussi les perspectives d'emploi et de carrière.

► Aide à la validation des projets professionnels dans l'artisanat, à déterminer quel métier choisir, quelle filière de formation suivre.

► Facilite la mise en relation des

candidats à l'apprentissage avec les entreprises artisanales en vue de la signature d'un contrat.

► Assure le parcours du jeune pendant la durée de la formation, si besoin est, en relation étroite avec l'entreprise ou le centre de formation.

Le CAD, vous accompagne dans vos recrutements

► Analyse vos besoins en ressources humaines et vous accompagne pour définir votre futur recrutement.

► Définit avec vous les filières de formation dans votre entreprise (niveau, diplôme, choix du centre de formation).

► Vous propose des candidats pour l'apprentissage, dont nous avons au préalable évalué les aptitudes et les motivations.

► Vous informe sur la législation en vigueur des contrats d'apprentissage.

► Vous simplifie les formalités à réaliser en faisant le lien avec le pôle de préparation des contrats d'apprentissage.

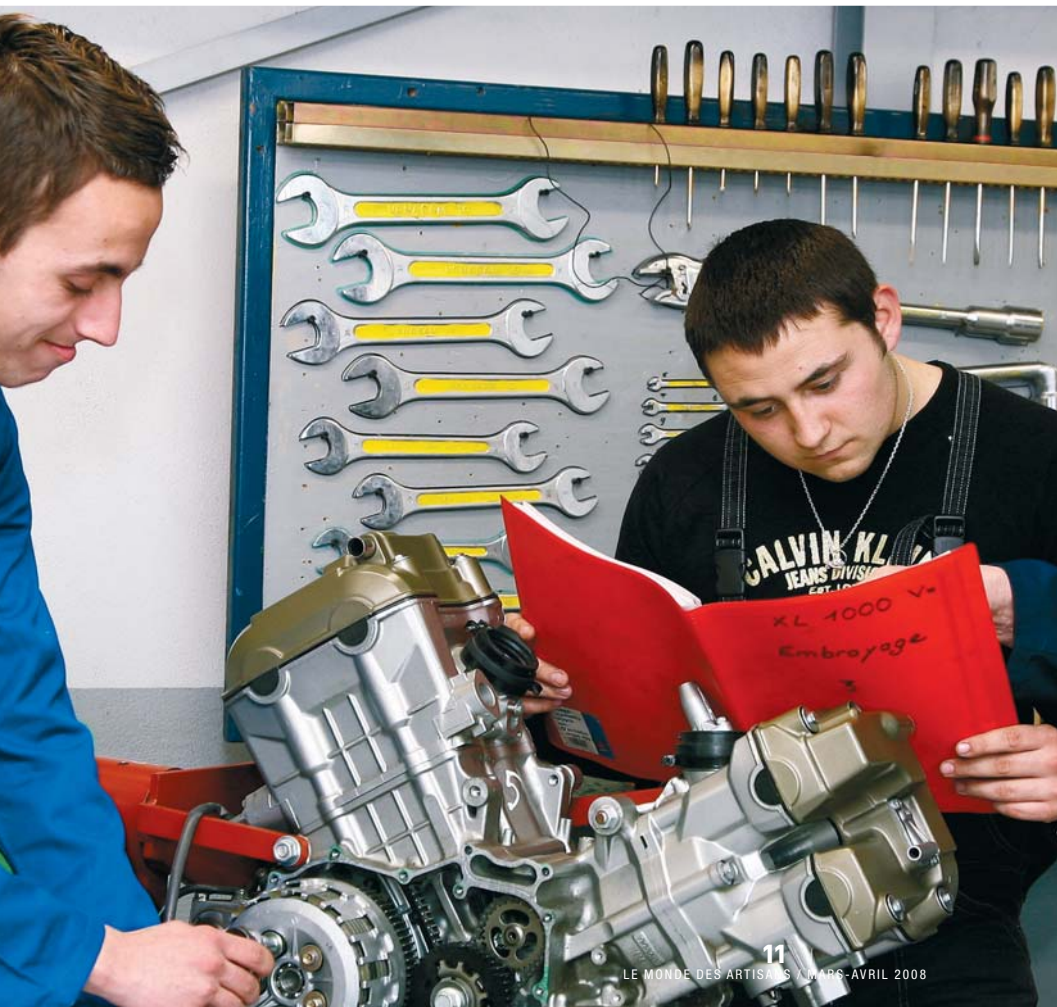
► Vous accompagne tout au long de la durée du contrat d'apprentissage en lien avec les CFA.

Le CAD en chiffres pour 2007

► 585 offres d'apprentissage recueillies auprès des entreprises avec au préalable vérification de la faisabilité de l'offre.

► 1 127 jeunes adhérents à la bourse d'apprentissage dont 871 reçus en entretien individuel afin de vérifier le projet professionnel.

► 27 % des offres pourvues grâce aux mises en relation effectuées.



Parfum de Mexique à Lalande

Ce projet de fabrication de Tortillas mexicaines * a vu le jour en 2007 sur la route de Fronton dans le quartier de Lalande. Nous avons rencontré le responsable: Monsieur Carlos Ruiz Rosas afin de recueillir ses premières impressions.

LMA : M. Ruiz Rosas, décrivez-nous les différentes étapes qui ont mené à ce projet.

M. R.R. : Une fabrique de tortillas, nous y pensions depuis un petit moment vu l'engouement que rencontrent les produits mexicains aujourd'hui en France. Le déclencheur réel a été l'attente exprimée par les professionnels pour ce type de produits de fabrication traditionnelle artisanale.

LMA : Ce doit être un grand soulagement de voir aujourd'hui la structure en fonctionnement.

M. R.R. : Effectivement le projet semblait avancer rapidement après avoir recueilli les informations auprès de la CMA 31, sur l'aménagement et les impératifs réglementaires. Nous avons pris du retard, par la suite, pour assurer la mise aux normes électriques de notre local de fabrication et surtout de nos machines, importées du Mexique, qui nécessitaient une homologation aux normes européennes.

CONTACT :



232 avenue
de Fronton
31200 Toulouse
Tél. :
05 61 62 37 36

* Une tortilla est une galette de maïs que les Mexicains garnissent avec des légumes, du fromage, du porc ou du bœuf que l'on déguste avec de la sauce piquante. On peut dire que ce produit remplace le pain pour la population mexicaine qui en consomme près de 300 millions chaque jour.

LMA : Quelques mois après l'ouverture, quels sont les premiers ressentis de votre part et ceux de la clientèle ?

M. R.R. : Notre clientèle se compose aujourd'hui essentiellement de particuliers et de restaurateurs. Souvent liée à la communauté mexicaine, nous constatons aujourd'hui que cette clientèle se diversifie. Si la curiosité a été la motivation première de nos clients, 90 % d'entre eux reviennent et, de plus, nous en amenent de nouveaux.

LMA : Quels objectifs vous êtes-vous fixés à court terme ?

M. R.R. : Notre premier objectif est de fidéliser cette clientèle tout en continuant à la développer. Nous travaillons déjà avec l'ambassade du Mexique à Paris et avons développé à la vente une gamme de produits typiquement mexicains. Nous étudions, aujourd'hui, les conditionnements de nos tortillas et les actions commerciales envisageables sur les autres produits que nous vendons. Nous som-



mes d'ailleurs en contact avec des réseaux de distribution et souhaitons à terme exporter vers la Grande Bretagne, l'Allemagne et la Belgique où des produits traditionnels similaires ne sont pas disponibles.

LMA remercie M. Ruiz Rosas pour ces explications et pour cet avant-goût de soleil que nous apportent ses produits en attendant l'été. Nous espérons une grande réussite pour ses projets et pour garder l'accent nous lui souhaitons : Que todo les vaya bien !

Traitement des Eaux Grasses : des aides à votre disposition

Certains métiers de l'alimentaire sont confrontés à la nécessité de mise en place d'un système de prétraitement des eaux usées résultant de leur activité. La CMA de Haute-Garonne et la Confédération générale de l'alimentation de détail souhaitent accompagner les professionnels bouchers-charcutiers, traiteurs ou conserveurs dans leurs démarches de mise en conformité. Une opération collective départementale, en partenariat avec l'agence de l'eau Adour Garonne est mise en place à cette occasion. Cette action vous permet de solliciter la visite d'un technicien spécialisé dans votre établissement et de bénéficier d'une aide au montage du dossier d'aide au financement du projet (mise en place d'un bac à graisse ou collecte des huiles de friture).

Pour plus d'informations votre CONTACT CMA : Jérémie Michel
Tél. : 05 61 10 47 58 Mail : jmichel@cm-toulouse.fr



Formations hygiène alimentaire

Les dates de formation programmées par la CMA de la Haute-Garonne sur le thème : « Hygiène alimentaire » sont les suivantes :

- ▶ 2 & 9 juin 2008 pour les professionnels inscrits au Répertoire des Métiers : (coût 16 euros gérants / 140 euros salariés*).
- ▶ 3 & 10 juin 2008 pour les professionnels inscrits au Registre du Commerce : (coût 250 euros*).

*Les frais de formation peuvent faire l'objet d'une prise en charge par le Fonds d'Assurance Formation dont vous dépendez.

Ces formations se déroulent sur 2 demi-journées dans les locaux de la CMA 31, 18 bis bd Lascrosses BP 91030 - 31010 Toulouse Cedex 6.

Pour vous inscrire, CONTACTEZ le service formation continue par mail à l'adresse suivante : Formation@cm-toulouse.fr ou au 05 61 10 47 28.

Saveur et santé dans l'assiette grâce à l'entreprise artisanale « Le Bonheur est dans le pot »

Créée en 2000 dans le Gers, «Le Bonheur est dans le pot» est une entreprise familiale installée depuis 2002 à Toulouse dans le quartier de Borderouge, près du terminus du métro et non loin du périphérique.



« L'envie de travailler ensemble et la passion commune de la cuisine » ont amené Karine et Jeff MARIE à gérer ensemble cette société qui emploie aujourd'hui 10 salariés.

Pour ce couple d'entrepreneurs, l'aventure a démarré en 2000 dans le GERS grâce à l'octroi d'une bourse obtenue dans le cadre de Défi Jeunes destinée à récompenser les meilleures initiatives

de jeunes créateurs. « L'achat d'un premier autoclave nous a permis de lancer nos premières conserves en bocaux de légumes bio » se rappelle Karine.

Au fil des années, inspirés par leurs voyages au long cours, ils ont enrichi leur gamme pour proposer à présent 120 références de sauces, soupes et autres

plats à base de légumes. À partir d'ingrédients soigneusement sélectionnés, la famille MARIE confectionne des recettes traditionnelles ou exotiques mais toujours savoureuses et équilibrées.

Le succès auprès de la clientèle ne s'est pas fait attendre : les produits sont distribués dans toute la France auprès d'un réseau de mille points de vente, essentiellement des magasins spécialisés bio, et sont aussi vendus en Suisse et en Belgique.

Début 2008 a vu le lancement d'une nouvelle gamme de 21 recettes proposées en barquettes pour apporter toujours plus de fraîcheur et de saveur.

Aujourd'hui, pour répondre à une demande en croissance, l'entreprise doit s'agrandir pour optimiser sa productivité et les 600 m² de locaux qu'elle occupe actuellement doivent être au moins triplés.

« Nous recherchons un terrain dans l'idéal d'une superficie de deux hectares, où nous pourrions construire notre local de production mais aussi créer à terme un pôle bio qui réunirait un certain nombre d'acteurs de la filière (agriculteurs, conserveurs, petits transformateurs) avec une offre complémentaire dans le domaine de la forme et de la santé. »

L'appel est lancé par ces entrepreneurs atypiques qui ont su concilier vie de famille (ils ont cinq enfants) et développement de leur entreprise : ils sont prêts à étudier toute proposition d'accueil par une collectivité territoriale qui pourra leur proposer un grand terrain et des conditions adaptées.

CONTACT :

«Le Bonheur est dans le pot»
103 rue Edmond Rostand
31200 Toulouse
Tél. : 05 61 13 84 26

Zoom sur le Prix Goût et Santé 2008

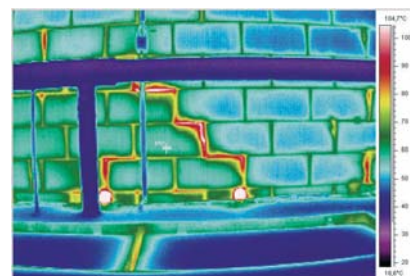
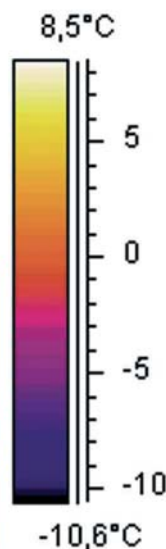
MAAF Assurances organise la 6^e édition du Concours national Prix Goût et Santé. Ce concours permet de distinguer des artisans qui privilégient dans leur processus de fabrication des éléments visant à améliorer le bien-être des consommateurs, tout en préservant les qualités nutritionnelles et la saveur de leurs produits. Les objectifs de ce prix, dont les dotations sont de 5 000 € par catégorie « sucré » ou « salé », sont de valoriser les artisans des métiers de Bouche et de faire reconnaître du grand public leur savoir-faire et leur créativité. Si vous souhaitez vous inscrire à ce concours, nous vous invitons à prendre contact avec Jérémie Michel à la Chambre de métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne. La date de clôture des candidatures est fixée au 30 avril 2008.



CONTACT CMA : Jérémie Michel. Tél. : 05 61 10 47 58.
Mail : jmichel@cm-toulouse.fr

Une caméra infrarouge pour faire la chasse aux gaspis

Christian Dupuy est un artisan chauffagiste. Depuis peu, il s'est équipé d'une caméra thermique. Il réalise des études thermographiques pour ses clients.



LMA : Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est la thermographie infrarouge ?

C. D. : La thermographie infrarouge permet de visualiser la température de surface des objets.

Ainsi une caméra thermique possède un vaste champ d'applications, allant de simples mises en évidence de défauts de construction jusqu'à des calculs spécifiques de déperditions de chaleur.

LMA : Avez-vous quelques exemples d'applications ?

C. D. : La thermographie permet la détection et l'évaluation des ponts thermiques, des fuites d'air, des dé-

fauts d'isolation. Elle permet de contrôler une installation de chauffage par le sol, la localisation de fuite d'eau dans une canalisation enterrée, la prévention de problèmes d'humidité, la localisation de problème d'étanchéité dans une toiture-terrasse, le suivi de travaux (avant/après).

LMA : Quels conseils donnez-vous à vos clients suite à une étude thermographique ?

C. D. : Nous pouvons donner des conseils simples et peu coûteux afin de réaliser des économies d'énergies. Par exemple, limiter les déperditions au niveau de l'encadrement des fenêtres à l'aide d'un joint souple.

Parfois nous pouvons déterminer des déperditions de chaleur qui vont nécessiter des travaux plus lourds pour être résorbés. C'est le cas souvent des ponts thermiques.

LMA : Les travaux sont réalisés par qui ?

C. D. : Par des entreprises artisanales spécialisées dans l'isolation, la couverture, la menuiserie, etc.

Nous sommes en train de constituer tout un réseau d'entreprises recouvrant la plupart des corps de métiers du bâtiment. Mais bien sûr, au final, c'est le client qui choisit.

LMA : Vous proposez également des contrôles qualité sur les chantiers ?

C. D. : Oui, afin de rassurer le client sur la qualité des travaux réalisés, nous proposons, toujours grâce à la thermographie, d'effectuer des contrôles qualité sur la mise en œuvre d'isolants ou de menuiseries par exemple.

La démarche est volontaire. Les artisans y adhèrent tout à fait. Cela permet d'apporter des corrections à des problèmes qui, s'ils n'étaient pas détectés à temps, coûteraient très chers à tout le monde.



CONTACT : Christian Dupuy
9 impasse des Roses
31290 Gardouch
Tél. : 06 75 48 95 97

Environnement Bordes SARL

La SARL Bordes est une petite entreprise familiale. M. Bordes, son épouse et leur fils l'ont créée en 1999. Établie en plein Piémont Pyrénéen, elle est spécialisée dans les travaux publics en terrain difficile. Grâce à leurs pelles araignées, Georges et Guillaume Bordes peuvent intervenir en terrains accidentés avec de très fortes pentes. Certains chantiers ne sont accessibles qu'en hélicoptère. D'autres sont effectués sur une barge flottante.

Les travaux réalisés par l'entreprise Bordes sont de tous types : curage de rivière, création de plan d'eau, aménagement de berges. Bordes SARL travaille pour le compte de clients institutionnels tels que EDF et ONF. En 2007, par exemple, elle a participé à la réhabilitation de la conduite

Pour toute information sur la certification environnementale

CONTACT CMA:
Fabrice Boury-Esnault
Tél. : 05 61 10 47 93
Mail:
fbouryesnault@cm-toulouse.fr

d'eau provenant d'un barrage vers une centrale électrique d'EDF. Il s'agissait de démolir le support en béton de la conduite et de réaliser le terrassement pour le nouveau support. La zone d'intervention n'était accessible que par un téléphérique. La conduite de pelle araignée est difficile, parfois dangereuse. Elle nécessite une grande rigueur et beaucoup d'expérience. C'est ce qui fait de Bordes SARL une entreprise rare dont les compétences sont très demandées.

Les membres de la famille Bordes sont des passionnés de montagne. C'est ce qui les a motivés pour s'engager dans une démarche de certification environnementale. Après avoir réalisé une analyse réglementaire et une étude des impacts environnementaux de l'activité, la société a décidé de systématiser l'emploi d'huile lubrifiante biodégradable pour l'ensemble des engins et de mettre en place un système de gestion des déchets. Elle souhaite également étudier l'utilisation de biocarburants pour ses engins.

Cette démarche est mise en place selon une norme de l'AFNOR : « *guide pour la mise en place d'un système de management de l'environnement par étape* ». L'entreprise Bordes est guidée pas à pas par la Chambre de métiers et de l'artisanat dans le cadre d'une opération pilote nationale à laquelle participent 50 entreprises. Cette opération est menée par l'APCM (Assemblée permanente des chambres de métiers) avec le soutien de l'ADEME et de la DCASPL (Direction du commerce de l'artisanat des services et des professions libérales).

Si elle le souhaite, l'entreprise Bordes pourra être audité par un organisme de certification. Elle sera ainsi en mesure de démontrer à ses clients les actions menées en faveur d'un meilleur prise en compte de l'environnement.

CONTACT : Bordes SARL
31510 Frontignan-de-Comminges
Tél. : 05 61 79 66 27





1. Une simulation en 3D d'un projet en cours de réalisation.

2. Plusieurs membres d'AME à l'occasion des Artisanales de Chartres en 2006 : Arnaud Philippe, Guy Thebault, Jean François Bridet, Marcel Thebault, Fabien Gallou, Xavier Grimaldi.

3 + 4. Jean-François Bridet (ciré jaune) et Arnaud Philippe (en bleu) se rencontrent avec leur

client sur le premier chantier démarché par Artisans pour la maison écologique (AME). Ensemble, ils cherchent à chaque étape de la construction des solutions durables afin de limiter la consommation énergétique de l'habitation, d'éviter l'emploi des matériaux nuisibles à la santé des occupants et d'utiliser des matériaux renouvelables et recyclables.

Ils ont su

1. Se regrouper autour d'une même motivation et par affinité

Ces artisans partagent tous la même motivation pour la construction écologique. Leur objectif n'est pas de développer leur activité grâce à ce créneau mais de le transformer pour donner plus de sens à leur métier. Ils se sont choisis par affinité et échangent beaucoup sur leurs expériences et leurs découvertes sans que chacun se borne à sa propre spécialité.

2. Chiffrer un chantier type

La première action d'Artisans pour la maison écologique (AME) a été de travailler à un chantier type afin d'évaluer le prix de la prestation globale. L'éco-construction émerge à peine et le manque de repères décourage beaucoup de clients. Le surcoût est d'environ 25 %. Ce chantier type est désormais un support pour leur communication.

3 - Communiquer sur les Salons

Ensemble et avec le soutien de leur chambre de métiers, ils ont participé à des salons, notamment un spécialisé sur l'éco-habitat. Ils ont édité sur papier recyclé une plaquette de présentation de l'association reprenant leurs objectifs, leurs engagements et leur proposition avec une estimation du coût global au m².





Jean-Pierre Crouzet

PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DE LA BOULANGERIE-PÂTISSERIE FRANÇAISE (CNBPF)

Quelle est la place de la boulangerie artisanale aujourd'hui sur le marché du pain ?

Face au développement des grandes surfaces ou des industriels du pain, la boulangerie a su se maintenir et représente aujourd'hui 65 % des parts de marché. Ce chiffre est stable depuis 5-6 ans.

Comment voyez-vous cette place dans l'avenir ?

La boulangerie est en train de finir sa restructuration. Ceux qui resteront seront ceux qui auront réussi à prendre le virage de la modernité et ceux-là sont destinés à une belle prospérité. Ce sont ceux qui ont su trouver les bons emplacements, adapter la taille de leur magasin, offrir une gamme de produits variés et de qualité et adopter une gestion rigoureuse.

Quels sont les grands défis à relever pour la filière dans les prochaines années ?

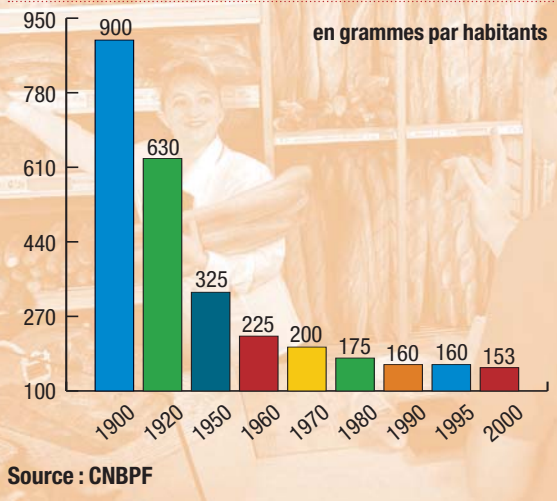
Nous manquons de main-d'œuvre qualifiée. Notre plus grand défi est de former des jeunes polyvalents et capables de s'adapter. Il faut donner envie de devenir boulanger et ouvrir le métier à de nouveaux profils, comme les femmes, les jeunes diplômés et les adultes en reconversion. Ensuite, il nous faut trouver des moyens de donner des coups de pouce à la transmission d'entreprise : les éventuels repreneurs souffrent d'un manque d'information sur la gestion et n'ont souvent pas les moyens financiers de s'offrir des fonds de commerce dont la valeur a beaucoup augmenté (NDLR : ils représentent entre 80 et 90 % du CA moyen selon le CNBPF).

duit et proposent même des mixes de farines prêtes à l'emploi. Ils ont créé de nombreux pains spéciaux, communiquent auprès du grand public et proposent leurs propres écoles de formation. En amont, ils sélectionnent des blés panifiables de meilleure qualité et imposent parfois un type de culture (bio, raisonnée etc) ou participent aux choix des semences. Grâce à cette dynamique insufflée en amont, les boulangers se sont pris en main et continuent à transmettre le goût du bon pain.

Produire aujourd'hui la qualité d'hier

Toute leur force est de pratiquer un métier moderne sur des produits traditionnels. Pour protéger le pain et cadrer sa fabrication, la profession a mis en place en 1993 l'appellation « pain de tradition française » régie par un décret. Son but ? Protéger les spécificités de la panification française, qui n'utilise traditionnellement ni additifs, ni surgélation. Aujourd'hui, la baguette de tradition française est devenue la référence en formation et tend à supplanter la baguette traditionnelle. La modernité des boulangers ne réside donc pas dans le produit fabriqué mais dans les formes de commerces : réseau de magasins en nom propre ou en franchise, organisation rationnelle, gestion de la production informatisée, traçabilité etc. De plus, la mécanisation, voire l'automatisation d'une partie de travail, avec des machines plus sûres, ergonomiques et hygiéniques, diminuant le travail de nuit, ont contribué à améliorer la

Évolution de la consommation du pain au cours du XX^e siècle



+ de 7 milliards d'euros HT de chiffre d'affaires pour le marché du pain (boulangeries 65 %, industriels 25 %, GMS 10 % en termes de produits fabriqués)

+ de 30 000 chefs d'entreprise (soit au total, en comptant la plupart des conjointes + de 180 000 personnes occupées)

70 % du pain est acheté en boulangerie artisanale en France

Source : CNBPF

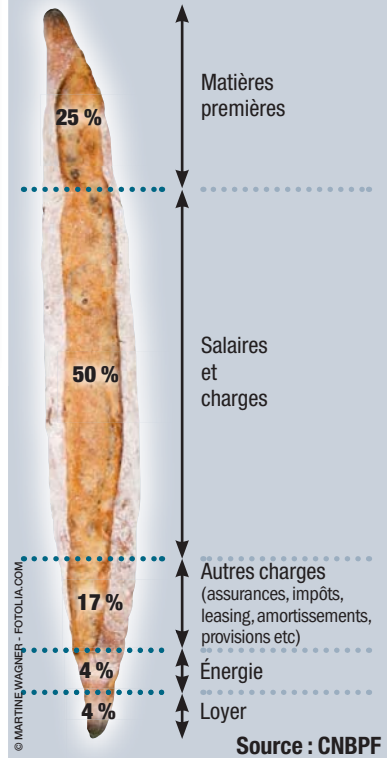
productivité et les conditions de travail. Aujourd'hui, la boulangerie assure un avenir à tous les artisans qui ont su prendre ce virage.

Revaloriser l'image du métier

Pourtant, si tous les clients aiment leur boulanger, rares sont ceux qui voudraient que leur enfant le devienne. Paradoxe de cette profession qui demande de multiples compétences pour fabriquer pains, pâtisseries, viennoiseries, tout en maniant l'art de la gestion, de la vente et de l'organisation ! Malheureusement, le recrutement se fait encore majoritairement parmi les enfants les plus en échec scolaire. Résultat : la filière est boudée, les apprentis orientés par dépit la quittent avant la fin ou en toute fin d'apprentissage. Sur 10 000 apprentis, seuls 5 000 travailleront dans le secteur, selon les statistiques les plus

Décomposition du prix du pain

Le prix du pain est fixé par chaque boulanger en fonction de son prix de revient. Pour indication, selon la confédération, le compte de charges d'exploitation d'une boulangerie se décompose comme suit



optimistes. Au final, on note donc un manque massif de personnel qualifié. Ce qui rend difficile le recrutement de salariés et pénalise la reprise et la transmission des boulangeries.

Une nécessité : de jeunes boulangers en centres-villes

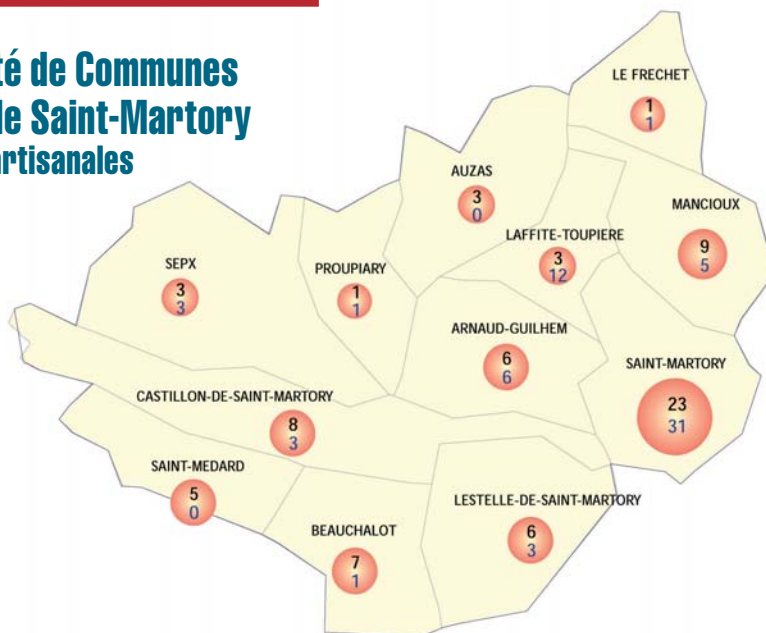
En milieu rural, de nombreuses fermetures pour cause de départ en retraite restent définitives. Souvent une seule et unique boulangerie prend le relais en assurant des dépôts de pain dans les différents villages alentours. La répartition des boulangeries a donc changé : les centres des villes moyennes, moins habitées, voient leurs boulangeries disparaître ou s'orienter vers la pâtisserie salée et la sandwicherie. En revanche, en périphérie, de grandes boulangeries s'implantent sur les axes routiers majeurs. Pour réussir, un magasin doit donc être proche des zones d'habitation ou sur un grand axe avec parking. Et aussi garder son sens du contact et sa fonction de conseil. Car les boulangeries tiennent toujours un rôle social important en tant que lieu privilégié de rencontres.

La Communauté de Communes du Canton de Saint-Martory Au carrefour du Comminges et du Couserans : un potentiel de développement

La communauté de communes du canton de Saint-Martory est composée de 12 communes, essentiellement rurales, avec un chef-lieu de canton qui regroupe l'essentiel de l'activité artisanale et commerciale. Le territoire est situé au carrefour de l'autoroute A 64 et de la future voie rapide vers Saint-Girons et l'Ariège. Depuis les années 2000, le canton se repeuple fortement avec la venue de nouvelles populations attirées par la proximité de Toulouse et par le cadre de vie agréable.

L'artisanat est présent sur ce territoire avec 75 entreprises en 2007, contre 54 en 2000, soit une progression de + 39 %. Cette progression se retrouve principalement dans l'artisanat du bâtiment. Il faut noter également un rajeunissement dans l'âge des chefs d'entreprises artisanales avec seulement 16 %

Communauté de Communes du Canton de Saint-Martory Entreprises artisanales Janvier 2008



Source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne (Janvier 2008)
Urssat (juin 2007)

Total entreprises artisanales : 75

Entreprises artisanales
ayant au moins 1 salarié : 25
soit 66 salariés sur le territoire

Densité artisanale sur la zone :
240 entreprises pour 10000 habitants

Mieux travailler dans Toulouse Le stationnement à tarif préférentiel pour les professionnels de l'urgence



pour la partie activités artisanales, avec la Chambre de métiers et de l'artisanat et la Capeb. Ils ont fait remonter les besoins des artisans devant effectuer des dépannages à domicile. Cela permettra de faciliter leurs

Depuis février 2008, le stationnement à tarif préférentiel existe pour les professionnels de l'urgence et de la maintenance à domicile. Ce dispositif a été décidé par la mairie de Toulouse en concertation,

interventions et par là même, maintenir les meilleurs services aux habitants de la ville.

Stationnement mode d'emploi

Tarifs préférentiels aux horodateurs : 0,70 € de l'heure au lieu de 1,50 € et une 1/2 heure gratuite. Pour bénéficier de ce tarif, un droit de 30 € est demandé par véhicule et par an.

Les artisans concernés : plombiers, vitriers, serruriers, électriciens, installation/maintenance équipements frigorifiques, climatisations, chaufferies, gaz, ascenseurs, matériel de surveillance, électronique, électroménager, antennes.

Demande à effectuer : auprès de la Mairie - Service droits de Stationnement - Opération Stationnement Services

à domicile parking Victor Hugo 31000 Toulouse.

Vous pouvez retirer à cette adresse le guide spécialement conçu pour le stationnement des professionnels de l'urgence et pour plus d'informations, consultez www.toulouse.fr rubrique transports ou téléphonez à Allô Mairie au 05 61 22 22 22.

Pour les interventions de longue durée (chantier, déménagement...)

Une demande est à faire auprès du service Circulation - Transports section réglementation, de la mairie de Toulouse Prioritairement par fax au 05 62 27 47 71 ou par téléphone au 05 62 27 47 32 (ou 63 ou 59) entre 8 h 30 et 12 h 00 Un tarif journalier de 5 € par place occupée a été négocié.



LMA : Monsieur le président, quels sont les objectifs et les projets de la communauté de communes ?

J.L. : La communauté de communes a été créée, le 6 décembre 2001, avec deux

Interview de Joseph Lafuste Président de la Communauté de Communes du Canton de St-Martory de 2001 à avril 2008, Conseiller général, maire de St-Martory

objectifs principaux : le développement économique et touristique et l'accueil de nouvelles populations. Pour citer les principaux projets réalisés par rapport à ces deux objectifs : d'une part la création d'écoles, d'une crèche, le développement de moyens de transports et d'autre part, des actions sur le tourisme et une étude de positionnement économique validant le projet de zone intercommunale à vocation

artisanale sur la commune de Saint-Martory.

LMA : Sur ce projet, pouvez-vous nous en dire plus ?

Ainsi que sur le partenariat avec la CMA 31 ?

J.L. : Le projet d'aménagement de la zone intercommunale à Saint-Martory, dite zone des Clottes, a été retenu comme opération prioritaire pour la mandature qui commence. La réalisation se fera par

tranche au fur et à mesure des demandes des entreprises désireuses de s'implanter. Les travaux débiteront par l'accès voirie connecté à l'autoroute A64. Sur le partenariat avec la CMA 31, je me félicite du soutien apporté à nos projets. Je sais qu'elle sera à nos côtés pour le développement de notre artisanat local et des services de proximité indispensables sur notre territoire.

d'effectif de plus de 55 ans (17,8 % en Haute-Garonne). Les emplois salariés y sont faibles et concentrés sur la commune de Saint-Martory avec 47 % des effectifs du territoire.

Toutes ces données sur l'artisanat, présentées par la Chambre de métiers et de l'artisanat, ont été prises en compte dans l'étude de positionnement économique et stratégique menée par la communauté de communes avec le concours de la DAEDL,

Direction des affaires économiques et du développement local du Conseil général.

Sur l'économie, deux axes de développement mobilisent plus particulièrement la Chambre de métiers et de l'artisanat :

- le maintien et le renforcement du commerce et de l'artisanat de proximité dans le chef-lieu de canton,
- le soutien à la création d'entreprise, notamment sur la future Zone d'activité inter-

communale des Clottes, située à proximité de l'échangeur autoroutier de Saint-Martory.

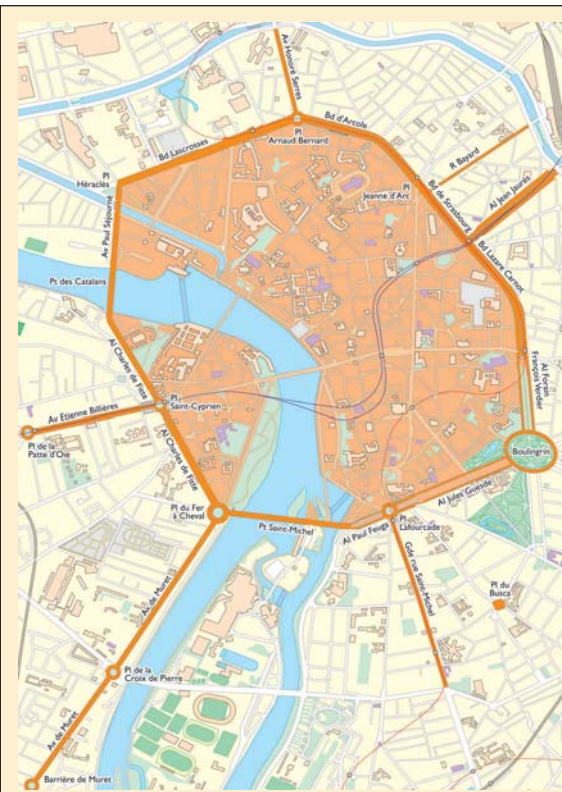
**CONTACT : Communauté de communes du canton de Saint-Martory, 17 rue des écoles, 31360 Saint-Martory
Tél. : 05 61 90 36 30**

**CONTACT CMA : Antenne de Saint-Gaudens : Jean-François Agnès
Tél. : 05 61 89 17 57
Mail : jfagnès@cm-toulouse.fr**

TOULOUSE La priorité aux piétons rue Alsace Lorraine

Ouverte depuis septembre 2007, la nouvelle rue Alsace Lorraine a permis de donner plus de confort et de sécurité aux piétons et aux cyclistes.

Ces derniers mois ont enregistré une hausse importante de la fréquentation piétonne qui a amené la municipalité à libérer l'espace intégralement les samedis après-midi et pendant les premiers jours des soldes d'hiver. Suite à cette expérimentation, la mission commerce et artisanat de la ville a consulté par questionnaire les commerçants, artisans et riverains sur l'opportunité d'une fermeture de la rue tous les après-midi. 64 % des professionnels et 85 % des riverains se sont déclarés favorables à cette piétonisation. Il a donc été décidé de mettre en place ce dispositif entre 14 heures et 19 heures avec un contrôle d'accès assuré au niveau du musée des Augustins par la police municipale. L'accès voiture sera maintenu pour les riverains, les véhicules de secours, de livraisons, les taxis et la navette gratuite.



Toulouse Moins de publicité pour des rues plus attractives

La ville de Toulouse a pris un arrêté fin décembre pour préserver la propreté des rues et assurer plus de sécurité aux piétons et aux cyclistes. Désormais, la distribution de prospectus et autres documents publicitaires est interdite dans un périmètre intégrant le centre-ville et des voies commerçantes très fréquentées. Toutefois, cette interdiction ne concerne pas les journaux quotidiens gratuits ni les documents distribués par des organismes à but caritatif ou d'intérêt général. Et par ailleurs, des autorisations dérogatoires pourront être accordées à l'occasion de manifestations exceptionnelles et de courte durée. Gageons que cette mesure améliorera le confort des chalands qui pourront profiter pleinement du lèche-vitrines et qu'au final l'artisanat et le commerce local s'en trouveront valorisés.

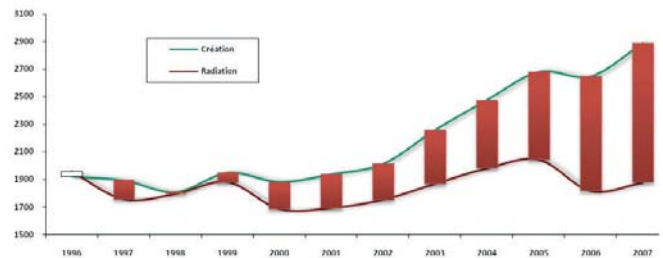
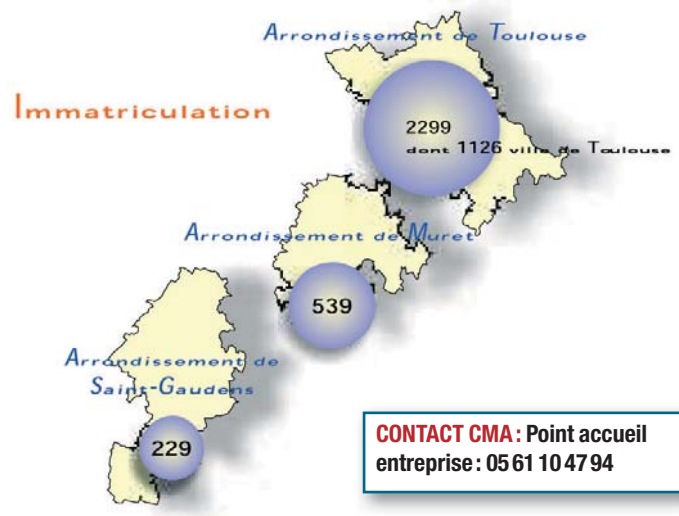
**CONTACT CMA : Sylviane Granier. Tél. : 05 61 10 47 59.
Mail : sgranier@cm-toulouse.fr**

Création-Transmission Haute-Garonne

Création et dynamisme artisanal

En 2007, près de 2900 entreprises artisanales ont été créées, soit une hausse de 9 % par rapport à 2006. Et, sur les 5 dernières années, la Haute-Garonne est passée de 17 600 établissements artisanaux à plus de 21 000 (+ 19 % en 5 ans). Ce dynamisme profite à tous les secteurs professionnels, même si ce sont les activités du bâtiment et des services qui progressent le plus. En revanche, géographiquement les créations se concentrent toujours sur la moitié nord de la Haute-Garonne. En effet, les arrondissements de Toulouse et de Muret ont accueilli plus de 90 % des créations 2007 (respectivement 75 et 17 %). Si on devait dresser le portrait type du créateur reprenneur de l'année 2007, on le décrirait comme : un homme (79 % des créa-

teurs), âgé de 25 à 44 ans (67 %), dans une situation sociale de demandeur d'emploi (63 %), créant son activité (90 %) sous forme d'une entreprise individuelle (52 %) dans le secteur professionnel du bâtiment (56,5 %) sur le nord du département (92,5 %). Mais attention, si on peut se féliciter que dans le même temps, le taux de mortalité de l'entreprise à court terme (radiation dans l'année de création) ait atteint son plus bas niveau depuis 10 ans, il n'en est pas de même pour le taux d'échec à 5 ans qui reste, lui, sur une tendance stagnante autour des 50 %. Le travail d'accompagnement et de suivi des conseillers de la Chambre de métiers et de l'artisanat demeure toujours aussi primordial dans un souci de pérennisation des projets.



Carrefours pour l'emploi 14 000 visiteurs sur deux jours

Les 29 et 30 novembre derniers, le Parc des expositions de Toulouse s'est transformé en une extraordinaire plateforme de l'emploi qui a attiré près de 14 000 candidats venant de toute la région. Sur deux jours, ce sont près de 200 personnes qui ont pris contact avec les services de la Chambre de métiers et de l'artisanat, nous permettant de recueillir plus d'une centaine de candidatures. En effet, dans le cadre de la bourse pour l'emploi, les conseillers apprentissage et emploi de la CMA ont relayé les offres de poste confiées par les

entreprises artisanales. Dans cette période où certains secteurs professionnels sont en tension au niveau de l'emploi, l'objectif de la CMA était de faciliter les démarches de recrutement. À cet égard, l'opération s'est révélée être un franc succès puisque la quasi-totalité des offres a reçu au moins une candidature.

Nous vous rappelons que le service Bourse pour l'emploi vous accueille le mardi et le jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 sur rendez-vous, au 18 bis boulevard Lascrosses à Toulouse.



Pour toute information, **CONTACTEZ** Géraldine Prissaint au 05 61 21 37 43

Club Créateur Appel à projet !

La Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne souhaite renforcer son action auprès des créateurs en développant un club créateur permettant de prolonger l'accompagnement sur les premières années de fonctionnement de l'entreprise. La finalité du club est de rompre l'isolement des nouveaux chefs d'entreprise, de favoriser, par l'organisation d'événements, les échanges et les contacts d'affaires entre entreprises.

Il s'agit de créer un réseau local destiné à :

- Mieux se connaître et mieux connaître ce qui se fait, se produit et se vend sur le périmètre géographique du Club.

- Partager des préoccupations communes ou voisines, tout en privilégiant des moments conviviaux entre chefs d'entreprise.

- Sortir de son quotidien, élargir son horizon, contribuer à diminuer « la solitude » du nouvel artisan.

Si cette opération vous intéresse :

CONTACT CMA : Luc Perrier

Tél. : 05 61 10 47 39

Mail : lperrier@cm-toulouse.fr

- Soutenir le développement des entreprises membres.

Pour concrétiser ce projet, la CMA souhaite faire participer les nouveaux artisans à la réflexion, notamment sur le contenu pratique à mettre en œuvre dans le cadre de ce Club.

Forum transmission reprise d'entreprises

La Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne et la Communauté d'agglomération du muretain organisent le premier forum transmission reprise d'entreprises à Muret, le 30 mai 2008 de 9 h 30 à 17 h, salle Pierre Satgé, place Léon Blum.

Sur place, vous trouverez :

Un espace annonces : des entreprises à vendre et des propositions de repreneurs.

Un espace rencontres : des contacts entre cédants et repreneurs.

Un espace partenaires : des spécialistes pour vous conseiller.

Seront présents sur le forum :

Des avocats, des notaires, des experts-comptables, l'Union professionnelle artisanale, le Club des entreprises du muretain, la Banque Populaire Occitane, le Crédit Agricole, la BNP, la Banque Courtois, Oséo, le RSI, la MAAF, Groupama, le



Centre de gestion agréé Midi-Pyrénées, le Conseil régional, le Conseil général, l'ANPE et l'Assedic, l'URSCOP (Union régionale des sociétés coopératives ouvrières de production), EDF PRO et Orange.

Des conférences pour vous informer (inscription préalable au 05 61 10 47 14) :

10 heures : Les étapes d'une reprise réussie.

14 heures : Valoriser votre entreprise avant la cession.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU MURETAIN

À retenir :

► Si vous êtes vendeur, vous pourrez diffuser gratuitement votre offre de vente et rencontrer un large public de repreneurs.

► Si vous recherchez une entreprise à racheter, vous pourrez consulter les offres et rencontrer les cédants dans des espaces réservés à cet effet.

RAPPEL

Tutorat

Cédant, si vous demandez la liquidation de votre retraite, vous pouvez conclure une convention de tutorat avec le repreneur de votre affaire. Vous pourrez ainsi accompagner le repreneur pendant la phase délicate de transition et lui transmettre votre savoir-faire de chef d'entreprise. La convention peut intervenir sur une durée comprise entre 2 et 12 mois. Vous pourrez bénéficier d'une prime à la transmission de 1 000 € versée par le RSI à l'issue de la période de tutorat.

Pour tous renseignements :

CONTACT CMA Florence Roth

Tél. : 05 61 10 47 19

Mail : froth@cm-toulouse.fr

SI CETTE MANIFESTATION vous intéresse et que vous souhaitez diffuser une offre lors de cette journée (de vente ou d'achat), CONTACTEZ :

► **Hervé Bêteille**
Tél. : 05 61 10 47 18
Mail : hbeteille@cm-toulouse.fr

► **Florence Roth**
Tél. : 05 61 10 47 19
Mail : froth@cm-toulouse.fr

► **Nathalie Watek**
Tél. : 05 61 10 47 14
Mail : nwatek@cm-toulouse.fr

Mesures fiscales en faveur de la transmission : le principe

Lors de la vente de votre fonds artisanal, vous serez redevable d'impôts selon les principes suivants :

► votre bénéficiaire à la date de la cession devra être déclaré au titre des BIC et sera immédiatement soumis à l'impôt sur le revenu,

► la plus-value réalisée sera imposée au taux de 27 % (entreprise soumise à l'impôt sur le revenu) sauf cas d'exonération ci-dessous.

Remarque : la plus-value se calcule par comparaison entre le prix de cession et la valeur nette comptable inscrite au bilan.

Les principaux cas d'exonération de l'impôt sur la plus-value

Exonération liée au chiffre d'affaires

Sont exonérées totalement, les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu si le chiffre d'affaires annuel HT ne dépasse pas :

► 90 000 € pour les prestataires de services

► ou 250 000 € pour les autres activités.

L'exonération ne sera que partielle quand les recettes HT sont comprises entre :

► 90 000 € et 126 000 € pour les prestataires de services

► ou 250 000 € et 350 000 € pour les autres activités.

Exonération liée à la valeur vénale du bien vendu

La cession sera également exonérée si la valeur des biens cé-

dés est :

► inférieure à 300 000 € (exonération totale)

► comprise entre 300 000 € et 500 000 € (exonération partielle)

Exonération pour retraite

En cas de départ à la retraite du cédant, la plus-value sera exonérée si : le cédant a exercé en entreprise individuelle ou en société soumise à l'impôt sur le revenu, qu'il a exercé 5 ans minimum et qu'il cesse toute fonction au sein de l'entreprise.

Pour tous renseignements :

CONTACT CMA Florence Roth

Tél. : 05 61 10 47 19

Mail : froth@cm-toulouse.fr

CÉDANTS, pour la vente de votre entreprise, nous vous proposons :

- ▶ Un catalogue trimestriel départemental édité à 3 000 exemplaires
- ▶ Un site Internet régional regroupant les activités artisanales et commerciales: www.actcontact.net
- ▶ Un site Internet national dédié spécifiquement à l'artisanat: www.bnoa.net

Vous souhaitez diffuser votre offre sur ces supports et trouver un repreneur CONTACTEZ-NOUS :
Florence Roth : 05 61 10 47 19. Hervé Béteille : 05 61 10 47 18. Nathalie Watek : 05 61 10 47 14.



Témoignage Une métamorphose réussie



OPERA, c'est le nom choisi par Gregory Amichaud pour le salon de coiffure qu'il rachète en mai 2006, par l'intermédiaire de la Chambre de métiers et de l'artisanat. Fort d'une solide expérience dans le métier, ce jeune homme décidé, a repris le salon moins de 45 jours après sa première visite des lieux. En 18 mois, ce salon

de quartier s'est métamorphosé en salon moderne et design : mobilier contemporain, agencement adapté, nouvel éclairage, vitrine et décoration intérieure confiés à des spécialistes et renouvelés plusieurs fois dans l'année. Les points forts de Gregory : la qualité du travail, la rapidité et le renouvellement dans un domaine où les clients sont friands de nouveautés. Il a suivi en 2007 pas moins de 12 sessions de formation pour proposer à ses clients les dernières tendances. Depuis la reprise, la clientèle du salon a évolué, elle s'est rajeunie et diversifiée. Elle apprécie avant tout la qualité du travail de Gregory. D'ailleurs, il n'envisage pas encore l'embauche d'un salarié car dit-il, ses clients viennent avant tout pour lui. Ses journées sont donc bien remplies et même s'il est ouvert 6 jours sur 7, ses clients doivent faire preuve d'un peu de patience avant d'obtenir un rendez-vous. « Sur une valse de couleurs chatoyantes, tout en écoutant des airs tendance, OPERA laisse danser librement vos cheveux de mille feux. »

CONTACT : Salon de coiffure Opéra - 103 de la Route d'Albi à Toulouse - Tél. : 05 62 12 96 10

Offres Cédants

- ▶ **Offre n° 11607**
Magasin VTT, vélos de courses. Toulouse. Local de 110 m² sur axe très passager. CA : 91 500 €.
- ▶ **Offre n° 08506**
Boucherie charcuterie plats cuisinés. À céder cause santé. Ville à 20 km ouest de Toulouse. Magasin + 4 marchés. 1 salarié. Local de 50 m². CA : 207 000 €.
CONTACT : Hervé Béteille au 05 61 10 47 18.
- ▶ **Offre n° 00608**
Salon de coiffure. Toulouse,

- quartier Pont Jumeaux. À céder cause retraite. Local de 58 m², stationnement facile. CA : 46 000 €.
- ▶ **Offre n° 05407**
Entreprise de dépannage entretien chaudières. Située sur agglomération toulousaine. Clientèle de particuliers. Chef d'entreprise + 1 salarié. CA : 226 000 €.
CONTACT : Florence Roth au 05 61 10 47 19.
- ▶ **Offre n° 10607**
Plomberie sanitaire chauffage énergie solaire climatisation et géothermie. Secteur St-Gaudens. 10 salariés. CA : 815 000 €.

CONTACT : Jean-François Agnès au 05 61 89 17 57.

Repreneurs

- ▶ Entreprise de charpente couverture avec bonne notoriété cherche pour son développement à racheter une entreprise de charpente ou maçonnerie avec salariés sur le Nord du département.
- ▶ Artisan boucher dans la région parisienne cherche à racheter une boucherie charcuterie sur Toulouse réalisant un chiffre d'affaires minimum de 800 000 €.
- ▶ Jeune homme motivé, diplômé en gestion, en cours de validation d'un CAP plomberie, recherche une entreprise de plomberie chauffage à reprendre, sans salarié, avec un accompagnement du cédant.
- ▶ Salarié, 20 ans d'expérience, apport financier cherche boucherie charcuterie traiteur sur agglomération toulousaine avec des salariés. Chiffre d'affaires souhaité : 800 000 €.
- ▶ Ingénieur mécanique, matériaux composites, cherche à reprendre une entreprise de mécanique industrielle sur la Haute-

- Garonne, avec moins de 10 salariés. Accompagnement du cédant apprécié.
CONTACT : Florence Roth au 05 61 10 47 19.
- ▶ Boulanger, titulaire BM, 20 ans d'expérience professionnelle avec apport personnel, cherche boulangerie-pâtisserie sur Toulouse et proche banlieue.
- ▶ Carrossier, CAP, 10 ans d'expérience, apport personnel, cherche carrosserie avec salariés sur le département.
CONTACT : Hervé Béteille au 05 61 10 47 18.

PROTECTION DU CHEF D'ENTREPRISE

**VOS CLIENTS PEUVENT COMPTER
SUR VOTRE PROFESSIONNALISME.
Vous, vous pouvez compter sur le nôtre !**



**“95 %* DES CLIENTS MAAF
recommandent MAAF”**

*Baromètre Assurances 2007 SOFRES

Protection du chef d'entreprise.

En cas d'accident, vous bénéficiez d'indemnités journalières pendant votre arrêt de travail. Choisir la référence qualité prix, c'est aussi choisir les pros de l'assurance des pros.



Pour rencontrer un conseiller en clientèle professionnelle et obtenir gratuitement une étude personnalisée,

appelez le

N° Indigo 0 825 325 350

(0,12 € TTC/min depuis un poste fixe + surcoût selon opérateurs).

www.maaf.fr



la référence qualité prix

Les Artisanales du Comminges édition 2008



L'édition des artisanales du Comminges 2008, organisée par la CMA de la Haute-Garonne se déroulera durant la saison estivale, au moment où les Pyrénées accueillent les touristes, les curistes et les vacanciers. ▶ À Saint-Gaudens du 12 juin au 5 juillet ▶ À Aspet du 30 juillet au 24 août ▶ À Luchon du 3 au 24 septembre. Cette édition est ouverte à tous les artisans d'art et de tradition, et à tous les artisans des métiers de la décoration du département. Vous recevrez dans les prochains jours un courrier de participation. À noter qu'en 2007, les « Artisanales du Comminges » ont connu une fréquentation record avec 6 000 visiteurs sur l'ensemble des trois sites.

INFORMATION : Didier Ricou,
CMA antenne de Saint-Gaudens,
Tél. : 05 61 89 17 57
Mail : dricou@cm-toulouse.fr

Valorisez votre savoir-faire Participez au Prix SEMA 2008 des Professionnels : « Les métiers de la tradition »

La Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne organisatrice du jury départemental alloue une somme de 1 000 € pour le lauréat 2008 de cette édition réservée aux métiers de la tradition.

Ce prix reçoit également le soutien du Conseil général de la Haute-Garonne avec une dotation d'un même montant. L'entreprise primée bénéficiera des retombées médiatiques de la remise du prix lors d'une manifestation organisée par la CMA à l'occasion des 6^{es} rencontres consacrées à l'Artisanat d'Art lors des Journées nationales des métiers d'art 2008. Elle participera ensuite à la sélection régionale, puis nationale.

Les jurys prennent leur décision selon trois critères : la qualité de l'œuvre, la qualité du

dossier, la dynamique de l'entreprise.

Règlement et dossier de candidature sont à votre disposition à la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne (contact 05 61 10 47 15) Vous pouvez également les télécharger sur le site www.cm-toulouse.fr ou www.metiersdart-artisanat.com

La date limite de remise des dossiers et de l'œuvre est fixée au 15 septembre 2008.

Pour toute information complémentaire concernant ce prix : **CONTACT :** Nadine Cazes. Tél. : 05 61 10 47 20.
Mail : ncazes@cm-toulouse.fr



4^e édition des journées nationales des métiers d'art Les journées Portes Ouvertes du 16 au 19 octobre 2008

4 jours pour faire découvrir au grand public des professionnels animés par leur passion, associant savoir-faire traditionnel et innovation.

Ce rendez-vous national initié par le Ministère des PME, du Commerce, de l'artisanat et des professions libérales,

coordonné par la SEMA (société d'encouragement aux métiers d'Art), largement relayé par les médias : télévision, radio, journaux, affichages sera un vecteur de communication privilégié pour la promotion de votre entreprise et le développement de vos marchés.

Vous êtes artisan d'art immatriculé au répertoire des métiers et souhaitez participer à

cette 4^e édition en accueillant le public dans votre atelier, réalisant des démonstrations de votre art, faites-vous connaître avant le 30 avril 2008 auprès de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne.

CONTACT : Véronique Branover
Tél. : 05 61 10 47 15
Fax : 05 61 10 47 48
Mail : vbranover@cm-toulouse.fr



Route de l'artisanat et des métiers d'art de Midi-Pyrénées La promotion des artisans, acteurs du développement local

Les artisans d'art de la Haute-Garonne ont été nombreux à répondre à l'invitation de Monsieur Pierre Pérez, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat pour la présentation du volet départemental de la Route des métiers d'art de Midi-Pyrénées. En Haute-Garonne cette opération à vocation touristique et économique, dessinera autour de la métropole toulousaine, à la richesse culturelle reconnue, des itinéraires à travers les ateliers d'art et les sites remar-

quables du département, sans oublier les étapes incontournables de Martres Tolosane et Revel, villes ayant obtenu le label « ville et métiers d'art ». L'adhérent à cette vitrine des savoir-faire s'engagera à respecter la charte qui constitue le fondement de cette route en matière de qualité d'accueil et pourra ainsi bénéficier de :

- ▶ La présentation de son entreprise sur un ensemble de supports dont un guide diffusé à 50 000 exemplaires auprès des offices du tourisme et des syn-

dicats d'initiatives de la Haute-Garonne et de l'ensemble de Midi-Pyrénées.

- ▶ La promotion de son entreprise sur un site Internet, portail régional de l'artisanat d'art de Midi-Pyrénées.
- ▶ La possibilité de développer son activité par la vente en ligne des produits.
- ▶ L'accès à un centre de ressource numérique contenant des informations sur l'artisanat d'art.
- ▶ La participation à des actions collectives de promotion.



CONTACT : Nadine Cazes.
Tél. : 05 61 10 47 20.
Mail : ncazes@cm-toulouse.fr

Matière et Fusion Savoir-faire de tradition et matières nouvelles pour créations originales

Un métissage réussi par deux artisans d'art...



Le sculpteur au travail.

Titulaire d'un CAP de menuisier ébéniste, Franck apporte les acquis d'une expérience professionnelle de plus de 20 ans, au savoir-faire de William, ajusteur de métier et sculpteur dans l'âme. Reconnus artisans d'art, par la Mention spécifique au Répertoire des Métiers, Franck et William, sont tous deux animés d'une passion créative, où la matière n'est qu'un prétexte à l'expression et les résultats étonnent.

Crée en 2002 par les frères Pinna, Franck et William, « Matière et Fusion », propose des créations originales en matière d'aménagement et de décoration.

Cette entreprise appui sa notoriété sur la rigueur du savoir-faire pluridisciplinaire de ses fondateurs et l'alchimie particulière de talents artistiques conjugués.

Très vite leur recherche s'oriente dans le mélange des matériaux des plus nobles comme le bois et le métal, aux plus innovants : les résines de synthèses. Devenus spécialistes des techniques de moulage complexes mises en œuvre avec des matériaux composites, le résultat de ce métissage leur ouvre alors un horizon infini de possibilités tant au plan des volumes que de l'esthétique.

Grâce à leur solide formation de base, ils peuvent résoudre les éventuelles difficultés techniques et trouver des alternatives aboutissant à de véritables innovations technologiques en matière de création artistique.

Ces magiciens de la matière proposent une étude personnalisée pour des réalisations uniques en matière de mobilier, d'agencement, escaliers, revêtement de sol, plan de travail ou objet décoratif.

Reçue dans leur atelier showroom, au pied du Château d'eau de Lauzerville, la clientèle de particuliers, architectes décorateurs ou professionnels est séduite par tant d'originalité. La qualité des créations issues de la symbiose émotionnelle des frères Pinna vient remplir un carnet de commandes de pièces vraiment uniques.



Cheminée en résine.

CONTACT : Matière et Fusion,
Chemin de Doumenjou, 31650
Lauzerville. Tél. : 06 63 51 66 47

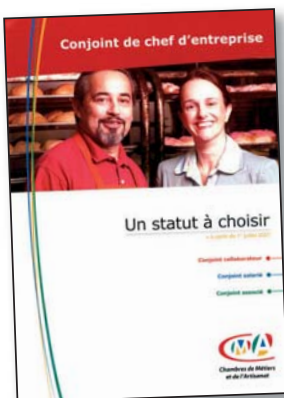


Incrustations sur parquet.

Conjoints de chef d'entreprise **Optez pour un statut !**

A NOTER...

Travailler sans statut
« **Attention danger** »



Depuis le décret du 1^{er} août 2006, le conjoint participant de manière régulière à l'activité professionnelle du chef d'entreprise a l'obligation d'opter pour un statut : conjoint collaborateur, conjoint salarié, conjoint associé. Toute participation du conjoint sans statut sera considérée comme travail clandestin. Sans statut votre conjoint ne bénéficie d'aucune protection sociale en cas de maternité, d'accident et son travail ne lui crée pas de droit en matière de retraite. Sans statut, il ne pourra pas non plus bénéficier du fonds d'assurance formation au titre de la formation continue. N'hésitez plus, il n'y a plus de temps à perdre, il (ou elle) travaille avec vous : **DÉCLAREZ-LE** (optez pour la solution adaptée à votre entreprise). Contactez sans plus tarder le Centre de formalités des entreprises qui vous guidera dans vos démarches. La déclaration au répertoire des métiers est GRATUITE.

CONTACT : Guichet du CFE/RM :
Tél. : 05 61 10 47 71
Mail : cfe@cm-toulouse.fr

Interview de madame Mérieux

Monsieur Mérieux a toujours exercé l'activité de boucher en indépendant. Installé au départ en nom propre, il a été gérant de société pendant une vingtaine d'années dans un autre département. Installée au marché Victor Hugo depuis novembre 2005, M^{me} Mérieux a été déclarée conjointe collaboratrice.



LMA : Pourquoi avez-vous opté pour le statut de conjoint collaborateur ?

M^{me} M. : J'ai toujours été salariée hors de l'entreprise de mon mari, lorsque nous sommes venus nous installer sur Toulouse, je souhaitais continuer à travailler et nous avons décidé d'un commun accord que je serai conjointe collaboratrice. C'était la solution la mieux adaptée à notre entreprise, mon mari reprenait

une loge au marché Victor Hugo et il avait besoin de quelqu'un pour le seconder (tenue de la caisse, comptabilité, relations avec les différents organismes...). Nous nous sommes renseignés auprès de la Chambre de métiers et de l'artisanat et du RSI. Ils ont calculé le montant des cotisations qui me permettraient de bénéficier d'une retraite personnelle et nous avons fait la déclaration à la Chambre de métiers.

LMA : Quels avantages en retirez-vous ?

M^{me} M. : Avant d'être conjointe collaboratrice, j'ai toujours travaillé, j'ai donc des droits en matière de retraite que je ne voulais pas perdre. Le fait de cotiser en tant que conjoint collaborateur me permettra d'avoir une retraite personnelle indépendante de celle de mon époux. De plus, ma participation dans l'entreprise n'est pas négligeable. Si je ne secondais pas mon mari, il aurait dû embaucher un salarié.

CONTACT : Chez Michel, Marché Victor Hugo
Loge 86-87, 31000 Toulouse
Tél. : 05 61 21 73 30

Interview de madame Ky

Conjointe collaboratrice depuis juillet 2007 dans l'entreprise individuelle de son mari exerçant l'activité de plats cuisinés à emporter et à consommer sur place.

LMA : Pourquoi avez-vous choisi ce statut ?

M^{me} Ky : Mon mari avait besoin d'une personne pour le seconder dans son activité et nous avons pensé que ce serait la solution la plus rentable pour l'entreprise. Au niveau des frais, c'était la formule la plus économique, je ne voulais pas et ne pouvais pas travailler dans l'entreprise sans aucun statut.

LMA : Quels sont pour vous les avantages d'un tel statut ?

M^{me} Ky : J'ai été salariée pendant plusieurs années puis j'ai arrêté pour élever mes enfants. Mes enfants sont grands et je voulais reprendre une activité pour me constituer une retraite personnelle. Travailler dans l'entreprise familiale permet de concilier vie familiale et professionnelle et permet d'aménager les horaires.



CONTACT : Fouk-Yien, 101 avenue Jean Rieux
31500 Toulouse. Tél. : 05 61 54 52 97

ACTIF 31 Participation au Congrès national et européen de la Fédération nationale des ACTIF

Le congrès ayant pour thème « Réussir à deux. Travailler en couple: une chance pour l'entreprise » a eu lieu au Palais du Luxembourg le 29 octobre dernier. Après des conjoints de différents départements, ce sont des représentants de l'État, de la Commission européenne, des chefs d'entreprises, ainsi que tous nos partenaires, qui ont débattu sur la situation du conjoint en France.

Nos Collègues, chefs d'entreprises et conjoints de plusieurs pays européens (Italie, Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne) nous ont apporté leur expérience et nous ont présenté le statut du conjoint dans l'Europe. La qualité des interventions, ainsi que les débats fructueux suscités ont donné à cette journée la résonance que méritent pleinement le rôle et la compétence des conjoints dans l'entreprise. « Fortes de notre expérience nous savons faire ressortir les

manques, les défauts de notre situation et mettre à jour les besoins réels des entreprises pour la reconnaissance d'un travail souvent difficile au quotidien, mais combien enrichissant pour le conjoint, pour le couple et pour l'entreprise ». Le compte-rendu de cette manifestation montre bien l'intérêt des acquis, avec des témoignages de conjointes, sur l'évolution des statuts pour les actes de gestion et d'administration expliqués dans la dernière loi PME. Au niveau de la fédération, nous



ACTIF 31 au Palais du Luxembourg.

avons constitué des groupes de travail sur les différents sujets à élaborer, par exemple: la reconnaissance du partenaire pour les couples pacés, la validation des droits à la retraite, les craintes concernant la « déjudiciarisation » du divorce, la formation des conjointes, le droit à l'Assédict, le délai de carence en matière de sécurité sociale en cas de reprise de l'entreprise par la

conjointe, etc. Avec notre Fédération nationale et l'ensemble des partenaires, nous allons continuer notre travail d'information dans notre département et notre région. Nous concentrons notre action sur la reconnaissance du rôle économique du conjoint dans l'entreprise, sa situation sociale, juridique et professionnelle pour la pérennité de l'entreprise.

CONTACTS : Anne-Marie Collin, Présidente ACTIF 31 (Tél. 06 13 30 70 69 – mail : aj.collin@wanadoo.fr) et Martine Lasserre, Vice-présidente, déléguée pour le 09 (Tél. 06 86 47 70 78 – mail : actif09@free.fr). Site Internet : www.federation-actif.com (voir les actualités départementales)

Solidarité et générosité Avancer ensemble



Depuis 8 ans, notre association de Chiens Guides d'Aveugles éduque et remet gratuitement un chien aux personnes déficientes visuelles. Véritables soutiens et compagnons de vie quotidienne, ces chiens permettent une plus grande autonomie et une meilleure sécurité de déplacement pour les personnes non voyantes ou malvoyantes. Grâce à vos dons ou promesses de legs, plus de 60 chiens ont déjà été remis gracieusement.

Bulletin de soutien

J'ENCOURAGE AUJOURD'HUI l'action de l'Association Chiens Guides d'Aveugles de Toulouse Grand Sud je vous adresse mon chèque bancaire ou postal (CCP Toulouse 5 570 75 h)

- 20 euros: une laisse et un collier
- 40 euros: une visite chez le vétérinaire
- 50 euros: un mois de nourriture
- 150 euros: un harnais
- Autre :
- Je souhaite mettre en place un virement permanent et recevoir un ordre de prélèvement
- Je ne peux pas vous aider en ce moment mais je souhaite recevoir des informations sur votre action
- Je souhaite recevoir sans aucun engagement pour moi, une documentation sur les legs et donations



ASSOCIATION CHIENS GUIDES D'AVEUGLES TOULOUSE GRAND SUD - 44 rue Louis Plana - 31500 Toulouse
Tél. : 05 61 80 68 01 - Fax : 05 61 80 00 26
Mail : toulouse@chiensguides.fr

Mon adresse*

Nom.....
Adresse.....
.....
Code postal.....
Ville.....
Tél.....
E-mail.....

L'association ne fait aucun démarchage à domicile.

*Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous pouvez demander sur simple lettre que vos coordonnées soient radiées de cette liste ou qu'elles ne soient pas communiquées à des tiers, il suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom, adresse et de nous rappeler les références du message reçu (ou de joindre copie de ce message).

Portrait **Jean-Claude Vitrac, artisan et sapeur-pompier volontaire**

Le service volontariat du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Garonne a rencontré Jean-Claude Vitrac, tapissier décorateur à Caraman depuis 1980...

SDISHG : M. Vitrac, comment êtes-vous devenu sapeur-pompier volontaire ?

J.-C. V. : C'est le chef du centre de secours qui est venu me chercher. Il a pensé à moi parce que j'étais dans le village et disponible. Alors je me suis dit pourquoi pas. Et je me suis pris au jeu.

SDISHG : Comment faites-vous pour concilier ces deux activités ?

J.-C. V. : Quand je pars en intervention en journée, je ferme la boutique. Mais je me

débrouille toujours pour prévenir le client, et je m'organise ensuite pour rattraper le travail en cours. C'est l'avantage d'être à son compte.

SDISHG : Qu'est-ce qui vous plaît dans vos deux activités ?

J.-C. V. : Dans mon métier de tapissier, c'est la création, l'amour du travail bien fait, et la satisfaction de redonner vie à des meubles qui ont une histoire. Chez les pompiers, c'est l'esprit d'équipe et la camaraderie. Lors d'interventions difficiles, on se soutient mu-

tuellement. On rend service à la population, et les gens vous connaissent. Parfois même, certaines victimes deviennent des clients !

SDISHG : Vos 2 activités se complètent alors ?

J.-C. V. : En effet, même si cela demande beaucoup d'investissement des deux côtés. Mais ce sont deux vraies passions.

Vous souhaitez devenir pompier volontaire, CONTACTEZ le SDISHG
Tél. : 05 61 06 37 29
ou 05 61 06 37 35

Jean-Claude Vitrac tapissier décorateur et sapeur-pompier volontaire au grade de caporal au centre de secours de Caraman.



Ouvrez les yeux sur une mutuelle santé

AbordaBleu



- ▶ **Des garanties modulables**
- ▶ **Un tiers payant généralisé gratuit**
- ▶ **Des tarifs attractifs**

TOULOUSE MATABIAU - 1 rue Matabiau - 05 62 73 59 74
TOULOUSE RIQUET - 27 boulevard Riquet - 05 61 47 45 87



Santé - Prévoyance - Epargne

Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité et inscrite au registre national des mutuelles sous le n° 775 571 993.

Document non contractuel - Crédit photo : Getty Images

RJ3E Les Rencontres Jeunesse Éducation Entreprise Emploi 2008

La Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne était présente le 8 février dernier au parc des expositions à Saint-Gaudens pour les sixièmes RJ3E.

Organisée en quatre pôles, cette manifestation initialement dédiée aux collégiens en phase d'orientation vers les lycées régionaux, s'ouvre désormais vers un public plus large d'adultes en recherche de formation et de demandeurs d'emploi.

Sur le Pôle Éducation nationale, les collégiens ont été orientés vers les lycées de la région qui présentaient leur palette de formation.

Sur le Pôle Institutionnel, Didier Ricou de l'Antenne de

la Chambre de métiers et de l'artisanat de Saint-Gaudens recevait les futurs créateurs ou repreneurs d'entreprises artisanales, tandis que Géraldine Prissaint chargée de « la bourse pour l'emploi » de l'UPA 31 proposait des offres d'emplois dans l'artisanat en Comminges.

Sur le Pôle Entreprise, un public éclectique allant des collégiens aux demandeurs d'emplois soucieux de leur avenir professionnel, a rencontré les 36 entreprises qui proposaient des postes à pourvoir.

Le Pôle Apprentissage sous l'égide de la Région Midi-Pyrénées était animé par les apprentis chocolatiers, coiffeuses, barman et mécaniciens du CFA du Comminges et par les apprentis bûcherons et horticulteurs du CFA Agricole qui ont su, accompagnés de leurs professeurs, rendre attractif ce salon tout au long de la journée.

Le Centre d'aide à la décision (CAD) de la CMA31 représenté par Laurette Nouilhan a accueilli et renseigné les jeunes et leurs parents sur les formations par l'alternance.



Avec 1 400 entrées, les RJ3E ont eu un succès notable.

**CONTACT : Didier Ricou
et Laurette Nouilhan.
Tél. : 05 61 89 17 57. Mail :
stgaudens@cm-toulouse.fr**



Location de matériel aux professionnels et particuliers

Pelles, tracto-pelles, chariots télescopiques, compresseurs, bétonnières, compacteurs, scies à sol, plaques vibrantes, petits matériels divers.

L'entreprise MP Loc vous apporte une écoute et un savoir-faire. Une équipe de professionnels à votre service pour tout achat ou location de matériel BTP.



Livraison sur toute la France
Possibilité de location avec chauffeur

Tél. : 05 34 51 57 91
Fax : 05 61 44 57 79
Mobile : 06 23 92 27 25
Mail : mgtp.31@wanadoo.fr
Site : mploc.com
15, rue Joseph Cugnot - ZI Joffrey
31600 Muret (France)



Découvrez notre offre réservée
aux travailleurs non salariés

- Votre régime obligatoire
- Votre mutuelle santé
- Votre maintien de revenus
- Votre retraite "Loi Madelin"

Nos conseillers se déplacent,
prenez rendez-vous avec eux...

0 820 488 588
0,09€/mn depuis un poste fixe

message@previfrance.fr



Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code
de la Mutualité - RNM 776 950 669

www.previfrance.fr

OPEL - AUTOMOBILES MAGNOLER SA
 Route de Labège BP 81131682 LABEGE
 Tél: 05.61.00.07.77 - Fax: 05.61.00.07.70
 www.automobilesmagnoler.fr

«Devis location longue durée gratuit sur demande»

Spécialiste reconnu dans l'aménagement de véhicules utilitaires

Nos prestations sur Véhicules En standard et sur mesure

- Aménagement intérieur bois
- Aménagement intérieur métal
- Balisage extérieur
- Faux de signalisation
- Galleries, marche pieds, porte verre
- Cabines approfondies
- Transformation en véhicule utilitaires (vp/vu)



ZI la madeleine, chemin vignalis
 31130 FLOURENS
 Tel 09.62.18.95.58 / 06.17.10.23.93
 interlocuteur Franck DECOUEN
 Fax : 05.34.66.82.11



Pour passer votre publicité dans ces pages, contactez Cédric Jonquières, chef de publicité : Tél : 06 10 34 81 33 - Fax : 05 61 59 40 07

Charles

location

matériel pour peintres
 vente, location, pièces détachées
 centre SAV agréé Wagner

Centre de Gros Larrieu 6, rue André Clou 31094 TOULOUSE Cedex
 Tél. 05 62 20 08 74 - Fax 05 62 20 08 75
 Site Web : charles-location.com - E-mail : info@charles-location.com

ALPHA

com CONCEPTION GRAPHIQUE

Marquage Publicitaire sur tous supports

Enseignes Panneaux
 Véhicules Vitrines
 Lettrage Adhésif
 Coupes & Trophées

☎ 05 62 751 651
 Fax : 05 62 751 650
 alphacom31@wanadoo.fr

408, route de Launaguet - 31140 LAUNAGUET
 www.alphacom31.com

Mutuelle Partenaire des Professionnels Indépendants SANTEVIE



Gestion du régime social des indépendants ■
(RSI)

Mutuelle Santé ■

Prévoyance ■

(indemnités journalières, décès, invalidité, dépendance)

Retraite complémentaire ■

Epargne salariale ■

Vos agences

SANTEVIE

► TOULOUSE (31000) - 9 rue de Metz

► TOULOUSE (31000) - 1 place Jeanne d'Arc

 N°Azur 0 810 31 7000

PREMIER D'UN APPEL LOCAL



VOUS AVEZ LA VIE DEVANT VOUS

www.santevie.fr

Vous avez toujours voulu prendre les rênes mais pas tous les risques.

PRÊT SOCAMA
TRANSMISSION-REPRISE
D'ENTREPRISE

JUSQU'À 100 000 €

CAUTION
ET GARANTIES
LIMITÉES

Vous souhaitez reprendre une entreprise ? Franchissez les obstacles grâce à la Banque Populaire. Le Prêt SOCAMA Transmission-reprise vous apporte le financement nécessaire, tout en protégeant votre patrimoine*. Le montant des garanties est limité à seulement 25 % du montant initial du prêt. Une exclusivité Banque Populaire pour vous lancer l'esprit tranquille.



Fonds
européen
d'investissement

Pour ces opérations, la SOCAMA bénéficie de la contre-garantie du FEI. Le Fonds européen d'investissement gère ce programme pour le compte de la Commission européenne dans le cadre de son plan pluriannuel en faveur des petites entreprises.



*Prêt allant jusqu'à 100 000 €. Sous réserve d'acceptation du dossier par la Banque et par la SOCAMA. En cas de défaillance, le recours de la Banque à l'encontre de l'emprunteur s'exerce sans limitation sur les biens affectés à l'exploitation de son entreprise, mais est limité à 25% du montant initial du prêt sur ses biens hors exploitation.